



LE PETIT CORPATUS

N°196 MAI - JUIN 2006



LA SALLE
EN
BEAUMONT

EDITO

Par Marie Noëlle BATTISTEL, Maire de la Salle en Beaumont



La Salle en Beaumont, petit village situé au pied du mont Chauvet offre une vue superbe sur de magnifiques sommets : l'Obiou majestueux, le Farot et le mont Aiguille.

Une douzaine de hameaux s'étire de part et d'autre de la route Napoléon jusqu'aux berges du Drac et accueille aujourd'hui 300 habitants, auxquels s'ajoutent l'été, autant de résidents secondaires, et également tout autant de touristes au camping du Champlong.

Encore forte de plusieurs exploitations agricoles, La Salle en Beaumont a su préserver son caractère rural et maintenir une très bonne qualité de vie dans un environnement naturel. Ce cadre privilégié, proche des portes du Parc National des Ecrins, et au départ des sentiers de randonnée, lui permet de développer harmonieusement vie locale, économie et tourisme vert.

En effet, notre commune compte aujourd'hui neuf entreprises, un camping et deux commerces, dont le multiservices qui vient d'ouvrir ses portes. Un point alimentation, un point poste, un petit bar, un service traiteur, un restaurant « La Gargille » et quatre chambres d'hôtes font de cette nouvelle structure un espace de rencontres et d'échanges dans une démarche de services de proximité, très appréciable dans une commune aussi dispersée que la notre et sans véritablement de centre bourg.

La hausse constante de la population, générée par l'installation « d'enfants du village » et l'arrivée de nombreux jeunes couples, apporte une dynamique à notre petit village, et a d'ailleurs contribué, à la rentrée 2005 à une ouverture de classe dans notre école, qui compte actuellement 65 élèves, répartis en trois classes

Les nouveaux résidents, comme les anciens, sont conquis par ce cadre magnifique et calme, propre aux villages de notre canton, où il fait si bon vivre.



LE PETIT CORPATUS A 30 ANS EN 2006

SORTIE DU **N°200** TOUT EN COULEUR
AU COURS DE LA SOIREE DES DEDICACES
EN JANVIER 2007

LE PETIT CORPATUS

est une publication de :

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Maison du tourisme

Rue des Fossés

38970 CORPS

Tel/Fax : 04.76.30.03.85

Email : petitcorpatus@wanadoo.fr

Tirage : 320 exemplaires

Comité de rédaction :

Valérie CHALLON

Franck GARAUD

Valérie GUZZO

Luc REYNIER

Ont contribué à ce numéro :

Mairie de Corps

Communauté de Communes

Club Joyeuses Rencontres

Valérie MASSE

Agnès SENAC

Nicole GALVAIN

Maison du Tourisme

ADT

Chœur à Corps

André MICHELLAND

Médiathèque de Corps

Ciné-Vadrouille

Jean DELHAYE

Carole DRUART

Delphine DEVOLUY

FCSI

Robert GARAUD

Daniel HEROLD

Remerciements

particuliers :

Marie Noëlle BATTISTEL

Marcel VIEUX

SOMMAIRE N°196

- Page 2 : EDITO par Marie-Noëlle BATTISTEL
Page 4 : Conseil Municipal du 17 Mars 2006
Page 5 : Conseil Municipal du 31 Mars 2006
Page 6 : Conseil Municipal du 15 Avril 2006
Page 7 : Conseil Communautaire du 1^{er} Avril 2006

ACTUALITES :

- Page 9 : Travaux réalisés
Page 10 : Chemins de montagne / A51 / Familles de vacances / Défi pour la terre / Délégation italienne à Corps / Club Joyeuses Rencontres / DL / Carnaval
Page 11 : J.C SENAC / Tennis-Club / Kuklos / Ski / Jeux Intervillages
Page 12 : Journées Napoléoniennes / Chapiteau de l'Isère / Fête de la St-Pierre / Journée de la rando. / Boule du Chamois / Feu artifices / Nuits Musicales / Exposition
Page 13 : Eductour / Chorale / Bourse d'échange
Page 14 : Médiathèque Municipale Saint Eldrade
Page 15 : Ciné-Vadrouille

DOSSIER : LA SALLE EN BEAUMONT

- Page 16 : Découverte d'un lieu paisible
Page 17 : LA VIE A LA SALLE EN BEAUMONT
Page 18 : Quelques décisions communales qui ont
changé la vie des habitants
Les événements du 20^{ème} siècle
Page 21 : Les 4 Eglises
Page 22 : La vie quotidienne
Page 24 : L'agriculture, le commerce et l'artisanat
et la vie associative
Page 27 : La construction du Canal du Beaumont
Page 29 : 12^{ème} stage du FCSI

MAGAZINE

- Page 30 : Patrimoine : Le tour du Bourg en photos au début du siècle dernier
Page 31 : Cuisine et Jardinage
Page 32 : Football-Club Sud Isère
Page 33 : Voyage là haut derrière chez nous : Aiguille des Espères
Page 34 : Carnet du Jour / Horaire des Messes / 8 Mai / Concours Fleurissement
Page 35 : Relevé Météo

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2006

Présents : M Francou-Carron, L Reynier, G Pasdrmadjian, N Boulanger, JM Gonsolin, G Cardin, A Dubois, P Celce, F Garaud. Absents : R Masse, JP Pellissier

1/ Demande de DGE pour la maison médicale

Madame le maire informe le conseil municipal que la commune pourrait bénéficier d'une subvention sur la Dotation Globale d'Equipement pour le projet de construction d'une maison médicale qui pourrait être de 20% du montant du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge madame le Maire de remplir les dossiers et de demander une subvention la plus forte possible auprès de la DGE sur le projet de création d'un bâtiment à vocation de maison médicale (coût prévisionnel du projet : 450k€).

2/ Choix du maître d'œuvre pour le projet de construction d'un bâtiment à vocation de maison médicale

Suite à l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la maison médicale, la commission d'appel d'offre a recueilli trois propositions, dont l'une ne répondant pas aux critères définis. Le conseil municipal rencontrera les deux cabinets dans les prochains jours pour prendre sa décision.

Afin de lever toute ambiguïté sur la compétence de la commune de Corps à effectuer cette mission, étant donné l'enregistrement d'une compétence facultative déléguée à la communauté de communes intitulée comme suit « actions pour favoriser l'installation ou le maintien des professionnels de santé », la commune de Corps rappelle qu'à ce jour, aucune définition de l'intérêt communautaire n'a été précisée sur cette action, et demande à la communauté de communes d'apporter des précisions sur la ligne de partage des attributions (Commune – Communauté de communes) pour cette compétence.

3/ Création de poste pour changement de grade d'un agent

Madame le maire propose au conseil municipal l'avancement de grade d'un agent de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer un poste d'agent technique principal et de nommer l'agent concerné sur le poste, et de supprimer le poste d'agent technique qualifié.

4/ Questions diverses

- a) Madame le maire informe le conseil que la tranche ferme des travaux d'assainissement est presque finie. La première tranche conditionnelle va commencer dans les jours qui viennent. Le trottoir et le rond-point de l'entrée

de Corps va donc être aménagé : des devis ont été demandés.

- b) L'association Route Napoléon en Sud-Isère demande le renouvellement de la subvention de 7500€ pour l'organisation des Journées Napoléoniennes 2006. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour accorder une subvention de 7500€ (ne prend pas part au vote : Arsène Dubois)
- c) Madame le maire donne lecture d'un courrier de l'ADMR (service de soins infirmiers à domicile) qui sollicite une subvention. Madame le Maire prendra contact avec cette association pour les rencontrer.
- d) Madame le Maire donne lecture de la réponse de la propriétaire de la caravane dont le conseil avait demandé l'enlèvement du terrain des Chenêts. Elle demande l'autorisation d'installer un abri de jardin à la place, avec un raccordement à l'eau. Le conseil demande à la propriétaire de transmettre un dossier complet avant de donner son accord, précisant l'implantation de l'abri et ses dimensions.
- e) La Maison du Tourisme sollicite une subvention d'un montant de 200€ pour participer à un salon à Grand'Place à Grenoble au mois de juin sur le tourisme en Sud Isère. Accord du conseil municipal.
- f) Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur les dates d'ouverture du camping des aires pour l'été 2006. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'ouvrir le camping du 1^{er} avril au 31 octobre 2006, et de créer un emploi saisonnier à temps partiel non complet, et charge le maire de recruter l'agent et de signer l'arrêté correspondant. D'autre part, après en avoir délibéré, le conseil décide de modifier les tarifs pour l'année 2006.
- g) Devis pour remplacer le chauffe-eau du camping des aires d'un montant de 1391,60€ HT. Accord du conseil.
- h) Madame le Maire donne lecture d'un courrier pour demander la location de la salle de la Mairie pour une réception privée pour deux jours. Le conseil municipal, à titre exceptionnel, donne son accord pour louer la salle une journée (au lieu des deux demandés) pour un apéritif dînatoire, au tarif de 100€ (plus une caution de 60€) et rappelle qu'il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

- i) Déclaration de travaux exemptés de permis de construire pour la construction d'un abri de jardin. Accord du conseil municipal
- j) Patricia Celce attire l'attention du conseil sur la question des effectifs à l'école. Nous sommes

aujourd'hui au maximum (en terme de sécurité) de la capacité de l'accueil des classes primaires et secondaires. Pour la rentrée prochaine, il faudra trouver des solutions si les effectifs augmentent.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2006

Présents : M Francou-carron, L Reynier, G Pasdrmadjian, N Boulanger, G Cardin, A Dubois, F Garaud
Absents : R Masse, P Celce, JP Pellissier

1/ Choix du maître d'œuvre pour le projet de construction d'un bâtiment à vocation de maison médicale

Suite à l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la construction du bâtiment de la maison médicale, la commission d'appel d'offre avait retenu deux dossiers. Le conseil municipal a rencontré les deux cabinets d'architecture pour étudier les différentes propositions.

Après présentation des deux projets, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un bâtiment à vocation de maison médicale au cabinet André SOLNAIS Architecte basé à Valence dont les honoraires sont fixés à 13% du coût du projet.

Ne prend pas part au vote : Nicole Boulanger

Le Maire donne lecture d'un courrier du bureau de la communauté de communes, répondant à la question de la commune de Corps sur la précision des compétences éventuelles de la communauté de communes pour la construction de ce bâtiment. Le président précise que, dans la situation actuelle, l'intérêt communautaire est sans objet. La commune de Corps peut donc envisager la maîtrise d'œuvre de ce projet sans problème.

2/ Compte Administratif 2005

La troisième adjointe au budget demande le report du vote des comptes administratifs 2005 et le compte de gestion afin de réexaminer les comptes. Le compte administratif sera donc étudié lors du prochain conseil municipal, ainsi que l'affectation des résultats 2005.

3/ Budget 2006

- a) vote des taux des taxes : après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les taux des taxes directes locales qui sont identiques aux taux 2005.
- b) Budget de la commune : après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget 2006 tel que présenté (total du budget : 2,032 M€ dont 904 k€ pour la section investissement). Au niveau des travaux et investissements, sont prévus au budget : les WC sur le parking Prayer, l'éclairage de l'Eglise, l'achat de matériel et jeux pour le jardin de ville, le terrain de basket et la salle des fêtes, le début de la réfection de la chapelle du Coin, la maîtrise d'œuvre de la maison médicale, l'aménagement de l'entrée de Corps.

- c) Budget de l'eau et assainissement : après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget 2006 tel que présenté (total du budget : 510 k€). Il intègre les travaux de la tranche conditionnelle de l'assainissement.
- d) Budget de la régie des transports : après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget 2006 tel que présenté.

4/ Questions diverses

- a) Numérisation du cadastre : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant n°2 à la convention cadre du 10 décembre 2002 pourrait être signé entre la Direction Générale des Impôts et les partenaires associés en vue de la numérisation du cadastre de nouvelles communes de l'Isère. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
 - Donne son accord pour le rattachement de la commune à cet avenant ;
 - Emet un avis favorable au projet d'avenant ainsi qu'aux termes de la convention de référence ;
 - Autorise Madame le Maire à le signer.
- b) Etude de la DDE sur les parkings de Corps : madame le Maire présente la pré étude faite par la DDE sur les parkings de Corps. Après en avoir délibéré, le conseil municipal mandate la DDE pour poursuivre l'étude et chiffrer les différentes propositions.
- c) Taux de participation Mutex : madame le Maire présente les modifications des taux de cotisation de la mutuelle des employés de Corps. Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe la part patronale à 0,34% correspondant à une participation de la Commune de 25%, la part des employés étant de 1,05% (correspondant à une participation de 75%).
- e) Tarifs du camping des Aires : à la dernière délibération fixant les tarifs du camping, il est ajouté le cas des personnes séjournant plus de deux mois consécutifs. Accord du conseil.
- f) Jury criminel : les communes d'Ambel, Monestier d'Ambel et St Michel en Beaumont ont été tirées au sort.
- g) Terrain de basket : le maire donne lecture d'un courrier du président du tennis-club de Corps qui, en assemblée générale, a présenté le projet d'aménagement d'un des deux terrains de tennis en terrain de basket. L'assemblée a

accepté le projet ainsi que la participation financière de l'association à l'achat des

panneaux de basket.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2006

Présents : Magali Francou-Carron ; Luc Reynier ; Gaspard Pasdrmadjian ; Nicole Boulanger ; Jean-Marie Gonsolin ; Arsène Dubois ; Franck Garaud.

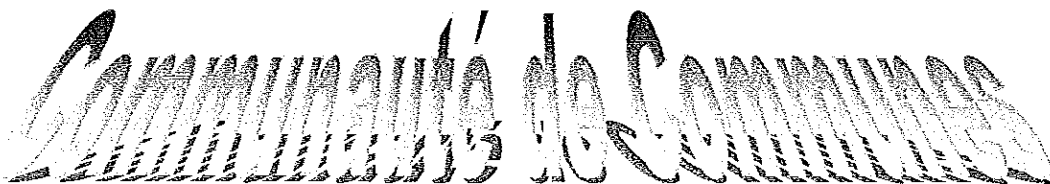
Absents : Rodolphe Masse, Jean-Pierre Pellissier, Gérard Cardin, Patricia Celce.

1/ Comptes administratifs et de gestion

- a) L'adjointe au budget présente le compte administratif et le compte de gestion de la commune de Corps pour l'année 2005. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le CA et le compte de gestion tels que présentés (ne prend pas part au vote : Magali Francou-Carron).
- b) L'adjointe au budget présente le compte administratif et le compte de gestion de la CCAS pour l'année 2005. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le CA et le compte de gestion tels que présentés.
- c) L'adjointe au budget présente le compte administratif et le compte de gestion de la régie de transport pour l'année 2005. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le CA et le compte de gestion tels que présentés.
- d) L'adjointe au budget présente le compte administratif et le compte de gestion de la régie de l'eau pour l'année 2005. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le CA et le compte de gestion tels que présentés.

2/ Questions diverses

- a) **PEZMA** : madame le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Général demandant le renouvellement du programme d'entretien des zones menacées d'abandon. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accompagner financièrement l'opération PEZMA 2005-2009 à hauteur de 15% du montant total versé pour la mesure 1903A11 et à hauteur de 8,01% du montant total versé pour la mesure 1903A15, d'accompagner financièrement l'opération PEMA 2005-2009 pour les agriculteurs retraités à hauteur de 30% du montant total versé, de participer au suivi des dossiers PEZMA par l'intermédiaire de la commission communale, et autorise le maire à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre du PEZMA 2005-2009.
- b) **Demande d'annulation d'un titre émis n°306 en juillet 2002 pour l'association Kuklos** : après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'annuler le titre.
- c) **DM budget 2006** : l'adjointe au budget présente différentes décisions modificatives sur le budget 2006. Accord de l'assemblée.
- d) **Travaux par l'ONF** : madame le Maire présente le devis de l'ONF pour l'entretien de périmètres et de sentiers à Boustigue pour un montant de 3610€HT. Accord de l'assemblée.
- e) **Réforme statutaire du SMIME** : madame le maire expose que le président du SMIME (syndicat mixte pour l'industrialisation de la Matheysine et des environs) signale que le comité syndical a décidé d'accepter le retrait anticipé de Charbonnages de France à compter du 1^{er} avril 2006, suite à demande de l'entreprise. En contrepartie, Charbonnages de France (dont la dissolution est programmée au 31 décembre 2007) s'engage à verser auprès du SMIME 22 766€ correspondant aux cotisations cumulées 2006-2007, et maintien une enveloppe de 500 000€ pour soutenir les projets fonciers et immobiliers. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la nouvelle rédaction des statuts du SMIME.
- f) **Spectacle « Renseignements généraux »** : le Maire présente le contrat de coréalisation avec la MC2 (maison de la culture de Grenoble) pour l'organisation d'un spectacle sur la commune de Corps. Le spectacle aura lieu dans la salle de la mairie le 28 avril à 20h30, l'entrée est fixée à 7€. Le coût de l'organisation pour la Mairie est de 350€. Accord de l'assemblée.
- g) **Chapiteau de l'Isère** : Madame le Maire présente la convention avec le Conseil Général pour la venue du chapiteau de l'Isère du 18 au 25 juin. Le coût pour la commune est de 1700€ (participation aux frais de gardiennage) Accord de l'assemblée.
- h) **Urbanisme** : l'adjoint aux travaux présente différents dossiers d'urbanisme. Avis favorable du conseil en attente de l'avis DDE.
- i) **Demande de travaux de sécurité dans les hôtels** : Madame le Maire donne lecture d'un courrier de l'Hôtel du Tilleul pour solliciter l'autorisation de faire des travaux de mise à jour à l'intérieur de son établissement suite à la visite de la commission de sécurité. Accord de l'assemblée.
- j) **Jury criminel** : ont été tirés au sort pour faire parti du jury criminel André Allermé de Monestier d'Ambel, Stéphanie Abert d'Ambel et Michel Miard de St Michel en Beaumont.



En raison d'une importante quantité d'informations et pour une meilleure lisibilité, ce compte-rendu a été scindé en deux. Vous retrouverez la suite dans le prochain Petit Corpatus.

ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS MUNICIPAUX
SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2006
LA SALLE EN BEAUMONT

Après l'accueil de Madame BATTISTEL, Maire de La Salle en Beaumont le Président Yves MOUTIN ouvre la séance et remercie les conseillers municipaux présents. Il rappelle que cette assemblée permet de se retrouver une fois par an pour faire le point du travail effectué durant l'année tous ensemble et demande au Docteur Gérard CARDIN, Conseiller Général d'expliquer la politique territoriale adoptée par le Conseil pour 2007.

Docteur CARDIN informe l'assemblée que le Conseil Général votera chaque année un budget pour les investissements communaux et intercommunaux qu'il décomposera en :

- Une dotation départementale affectée à des programmes de subventions gérés au niveau départemental
- une dotation des territoires répartie en autant de territoires pour les autres investissements.

Cette dotation des territoires est fixée en début d'année selon une répartition qui, pour La Matheysine (canton de La Mure, de Valbonnais et de Corps) est de 6,50 %. Cette clé prend en compte la superficie des territoires (70 %) et la population (30 %).

Monsieur MOUTIN fait remarquer que le travail du conseil communautaire et des conseils municipaux sera différent et demande à Madame BATTISTEL de retracer la vie et le travail du conseil communautaire.

Madame BATTISTEL informe l'assemblée que le Bureau s'est réuni 17 fois, le conseil communautaire 4 fois et des commissions de travail 6 fois. 4 grandes manifestations ont eu lieu : l'inauguration du bateau électro-solaire « LA SOULOISE » le 1^{er} juillet, la visite du député Didier MIGAUD le 24 août, la réception des travaux de la Sézia et la visite du centre de tri de La Mure.

Le Préfet ayant demandé aux communautés de communes de définir l'intérêt communautaire, plusieurs réunions ont permis d'approfondir les compétences de la communauté de communes, existantes, et de lister les domaines non encore ou peu exercés par les communes, plus précisément dans le domaine social : aide au maintien à domicile, l'aide à la petite enfance, l'aménagement d'un local d'accueil d'urgence, dans les locaux de la Roseraie permettant la prise en charge des personnes accueillies par l'équipe d'éducateurs, le projet de construction d'une maison médicale et dans le domaine de l'environnement, la mise en place du SPANC (Service public d'assainissement non collectif).

Madame BATTISTEL explique l'évolution du dossier de la maison médicale.

Lors de l'assemblée générale en mars 2005 la communauté de communes étudiait le dossier technique et financier du projet.

Deux événements ont fait évoluer le dossier :

- 1 - l'installation à titre privé du cabinet médical et infirmier dans la zone artisanale des Chaux à Corps
- 2- la décision de la Commune de Corps de construire une maison médicale

A la demande du Trésor Public, de préciser les compétences de la communauté de communes sur ce point, le Bureau a décidé à l'unanimité, conformément à ses compétences et prenant en compte la demande de la commune de Corps, que la Communauté de communes n'interviendrait qu'en cas de risque avéré de déficit médical.

Madame FRANCOU-CARRON explique que la commune a pris cette décision parce que la société OSE, installée sur la zone artisanale, désirait s'étendre et une nouvelle société, Les Charpentes de Royans souhaitait s'installer. Il était donc souhaitable de laisser s'installer les entreprises et déménager la maison médicale qui doit évoluer. Cette nouvelle installation sera réalisée sur le camping municipal des vergers qui n'est plus exploité.

Madame BATTISTEL donne quelques informations sur l'activité du cyber-centre qui s'est tournée, cette année, plutôt en direction des adultes par des cours, et les interventions de l'animatrice dans les 3 écoles du canton. Par contre la fréquentation des enfants est en forte baisse (ordinateurs personnels). Il faut réfléchir sur des activités nouvelles.

Madame BATTISTEL remercie Chrystel PASQUALON qui a remplacé Anne Gaël pendant son congé maternité. L'activité n'a donc pas été interrompue.

Madame BATTISTEL informe l'assemblée qu'en plus du travail sur leurs communes et pour la communauté de communes, certains élus participent aux instances inter cantonales : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Contrat de Développement Rhône Alpes (CDRA), Agence de Développement de la Matheysine (ADM), Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets Ménagers de la Matheysine (SICTDM), Permanence Animation Information Orientation (PAIO), Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF) Opération Rurale Collective de la Matheysine (ORC)...

Monsieur RICHIERO expose à l'assemblée qu'actuellement il constate la mise en place de trois « usines à gaz » : la politique territoriale, le CDRA, la mise en œuvre du Pôle d'Excellence Rurale (PER) et pense que cette politique met en danger les besoins vitaux des communes qui ne seront pas assouvis.

C.D.R.A

Les commissions ont élaboré 44 fiches actions pour un montant de subventions de 4,34 millions d'euros pour la région et 1,559 millions d'euros pour le département

PAIO – MISSION LOCALE

Associations qui accueillent les jeunes du territoire 16-25 ans, demandeurs d'emploi qui présentent des problèmes d'insertion professionnelle, et les dirigent vers l'emploi ou la formation.

C.T.E.F

Ce contrat est mis en place par la Région sur un vaste périmètre qui comprend le territoire Alpes Sud Isère, la Metro et le Sud Grésivaudan. Il a pour mission de faire un diagnostic des besoins et de coordonner et mettre en place les actions concernant la formation et l'emploi

Madame BATTISTEL demande à Madame FRANCOU-CARRON d'informer l'assemblée sur :

L'O.R.C

Cette opération doit permettre avec un budget de 170 000 € la revitalisation du commerce et de l'artisanat. 44 000 € pour la Matheysine dont 7 000 € pour Corps.

Madame BATTISTEL demande d'excuser la longueur de son intervention mais le travail des élus de la communauté de communes est vaste et remercie l'assistance de son écoute. Elle passe la parole à Monsieur TROSSERO.

Monsieur TROSSERO rappelle que les travaux représentent une part importante du budget de la Communauté.

Pour l'année 2005 :

Les travaux de correction torrentielle sur la Sézia, le ruisseau de La Salle, la combe des Taillas à Beaufin, le torrent de la Laisse à Pellafol représentent une dépense de 486 909 € pour un montant de subvention de 167 509 €.

Les travaux de drainage sur les communes de Monestier d'Ambel, Corps, Quet en Beaumont, St Laurent en Beaumont, St Pierre de Méarotz, La Salle en Beaumont, Pellafol, Les Côtes de Corps, Ambel et St Michel en Beaumont représentent une dépense de 157 221 € pour un montant de subventions perçues de 145 484 €

Il faut rajouter à ces travaux, l'entretien des drains, qui augmente tous les ans du fait des nouveaux travaux réalisés, pour un montant de 26 128 € en 2005 et l'entretien des ruisseaux pour un montant de 24 404 €.

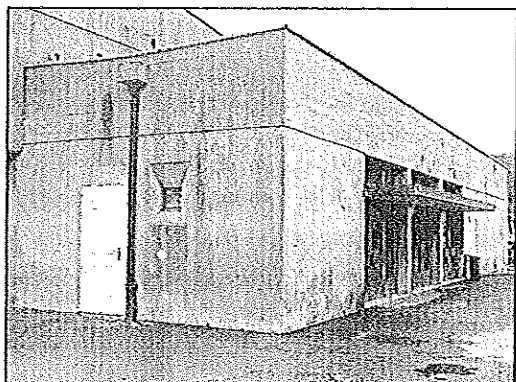
Les travaux sur les sentiers ont représenté pour 2005, une dépense de 35 089 € - mise en place de 40 portillons dans les alpages, reprofilage du sentier du col de l'aulp et réfection du sentier de l'infernet (Monestier), reprofilage des sentiers de la crête de Peyrague et du col Nodry (Les Côtes de Corps) et mise en place d'une clôture électrique (St Laurent) - . Ces travaux ont été subventionnés pour 18 573 € par le Département.

L'entretien des sentiers labellisés soit 240 kms est à la charge de la Communauté de Communes et représente une dépense, pour 2005, de 26 652 € pour laquelle le Département octroie une subvention de 8 800 €. Cet entretien est réalisé chaque année par 4 entreprises locales

Actualités

CRENEAU DE DEPASSEMENT RN 85 :

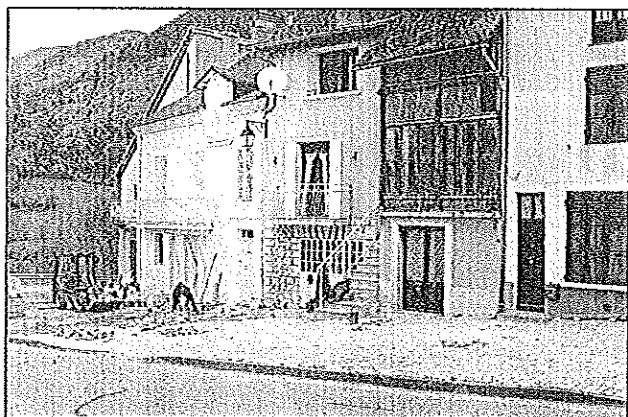
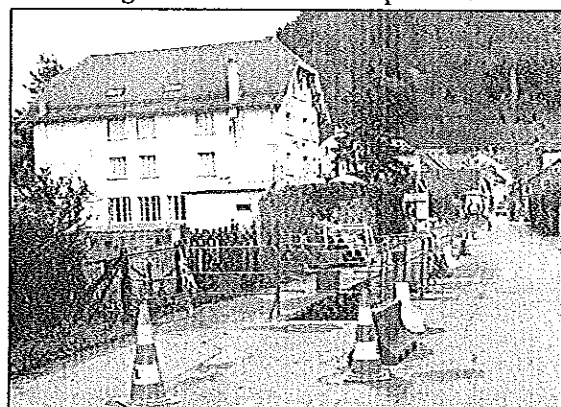
La commission permanente du conseil régional a délibéré favorablement pour financer au titre du contrat de plan Etat-Région, à hauteur de 1 155 000 € en autorisation de programme, l'aménagement du créneau de dépassement entre la Mure et Corps sur la RN 85.



WC PUBLIC : Cet hiver les employés municipaux ont profité des intempéries pour travailler à l'intérieur. Un nouveau WC public a été créé dans une partie de celui de la salle des fêtes. Il entrera en service au printemps, à terme il remplacera celui des Guéraud. Le prochain qui fera peau neuve sera celui du parking Prayer.

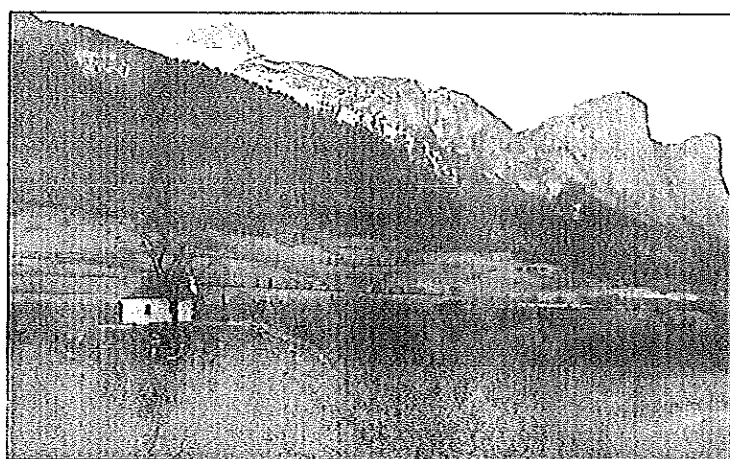
LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Se poursuivent sur la route du Sautet. Un feu tricolore procure quelques nuisances aux usagers de cette route fréquentée.



EMBELLISSEMENT DU PIED DE VILLE

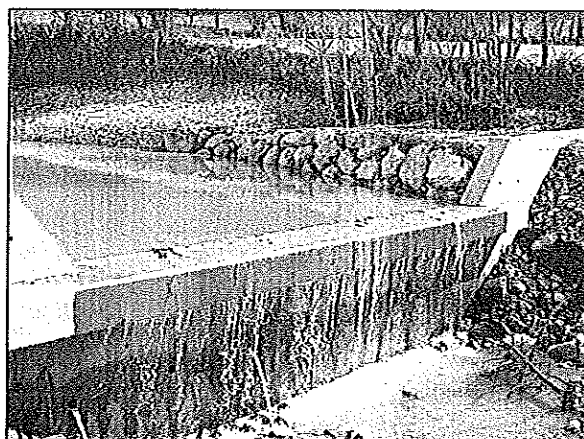
Afin d'embellir l'entrée du village, pose de pavés sur le trottoir.



CHAPELLE ST ROCH :

C'est une résurrection, on la voit à nouveau. Elle faisait partie de notre espace visuel et petit à petit la végétation l'a soustraite de notre vue sans que l'on s'en aperçoive.

La chapelle Saint Roch est rendue à la vue de tous. L'aménagement du site et un éclairage discret sont en cours d'étude.



LES SEUILS DE LA SEZIA font leur travail.

L'élargissement du lit en amont permet de calmer dans un plan d'eau la furie du torrent. Le barrage sert de régulateur de débit. En passant par ces 4 paliers le courant se calme et épargne les berges.

Pour réguler le cours d'eau de la Sèzia c'est une cinquantaine de ces ouvrages qu'il faudrait construire.

Actualités

LES CHEMINS DE MONTAGNE sont dangereux, et pas ceux que l'on croit. Si vous voulez vous en persuader, allez vous promener après le déchetterie, environ à 300m en amont, sur le chemin, vous ferez connaissance avec le bloc d'une dizaine de mètres cube qui a dévalé les 400m de la montagne de Peyrague (Ravioles), vous pourrez imaginer sa trajectoire, ses rebonds et son impact final un beau jour de printemps tranquillement installé en train de pêcher dans les parages. Bon courage...



AUTOROUTE A51

Dominique PERBEN Ministre des Transports, après s'être rendu sur le site, a officiellement délivré son verdict. En effet il a validé la poursuite du tracé de l'A51 par l'Est de Gap. Cette décision intervient après un vaste débat public. Ce n'est qu'au terme de cette concertation que la solution « gapençaise » a été retenue.

DEVENEZ « FAMILLE DE VACANCES »

Un enfant sur trois ne partira pas en vacances cet été, le Secours Populaire Français organise le départ d'enfants en famille de vacances. Vous pouvez accueillir un enfant et faire un heureux ! Des dizaines d'enfants comptent sur une nouvelle famille de vacances pour cet été, merci de franchir le pas. Le Secours Populaire est là pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez contacter le siège de la fédération de l'Isère du lundi au vendredi au 04 76 23 64 30 ou sur solidarites@spf38.org Vous ne pouvez accueillir un enfant cet été, mais souhaitez soutenir cette grande action de solidarité. Parlez en autour de vous, devenez bénévole du Secours Populaire, envoyez votre don à :

Secours Populaire Français « Vacances des Enfants » 8 rue des Peupliers 38100 GRENOBLE.

DEFI POUR LA TERRE

A travers l'opération « Mon défi pour la terre », l'Isère a l'ambition d'être le département le plus écocitoyen de France. En effet, le Département a décidé de relayer la campagne nationale lancée par Nicolas Hulot et l'Ademe pour inciter chaque français à effectuer un geste simple pour préserver la planète. Afin de vous engager sur des gestes du quotidien, signez et faites signer un coupon où vous pourrez cocher les gestes sur lesquels vous vous engager. Ces coupons sont disponibles au Conseil Général ou à la Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME.

DELEGATION ITALIENNE EN VISITE A CORPS

Durant le week-end de Pentecôte, une délégation italienne du village de Verderio Superiore de la Province de Milan viendra nous rendre visite à Corps dans le but d'établir des relations autour de Mélanie et Napoléon. En effet, ce village possède une maison dédiée au témoin Mélanie et a connu plusieurs batailles napoléoniennes.

CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le concours de pétanque prévu le 20 Juin est avancé au mardi 13 Juin à Boustigue. Rendez-vous à 9H00 à Boustigue. (Prière de s'inscrire pour le repas).

CORRESPONDANTES DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Les personnes qui souhaitent faire paraître des articles dans le journal peuvent contacter Mme Fabienne Gilbertas-Place des Colporteurs à Corps ou par courriel : fabienne.gilbertas@tiscali.fr ou 06 78 88 32 10.

Pour la publicité des Associations, Commerçants et Artisans : contacter Mme Jacqueline Paulin Route du Coin à Corps au : 04 76 30 00 74.



CARNAVAL DE L'ECOLE DE CORPS

Le jeudi 20 Avril après-midi, les enfants de l'école ont fait le carnaval, un peu en retard cette année, mais le beau temps était là; Ils ont défilé dans les rues du village en promenant Bonhomme Carnaval qui avait été conçu par les enfants de chaque classe, ensuite ils sont allés le faire brûler devant la Salle des fêtes en présence d'un pompier. Pour terminer l'après-midi, un goûter était prévu dans la cour de l'école.

Actualités



LA VICTOIRE DE JEAN-CHARLES SENAC

Agé de vingt ans, Jean-Charles a déjà remporté « La Montée du Parquetout », en 2001 dans la catégorie jeunes amateurs ; Il a participé à de nombreuses courses, en se classant toujours dans les premiers. Il a intégré en Septembre 2004 le club Chambéry Cyclisme Compétition et est également entré à l'Université de Chambéry en 1^{ère} année de staps. Il souhaite devenir entraîneur sportif.

Récent vainqueur du tour du Jura, un tour qui n'était pas facile (70kms). La première étape de la première édition de l'épreuve a d'emblée donné le ton. Aux difficultés répertoriées sur le road book de l'organisation s'ajoutaient une multitude de talus, tout aussi anonymes que douloureux pour un peloton qui n'a pas connu une seule seconde de répit, depuis le départ lancé aux portes de Lons-le-Saunier. La rédaction du Petit Corpatus lui souhaite une bonne saison et de nombreuses victoires.

ASSEMBLEE DU TENNIS CLUB DE CORPS

Après avoir remercié la Maison du Tourisme qui gère les locations des courts tout au long de l'année, le président fait le bilan financier de l'année 2005. Le nombre d'adhérents est en forte hausse par rapport à l'année précédente, mais reste faible (avec 21 abonnés seulement), alors que les locations horaires ont chuté, sans doute à cause des conditions météorologiques de l'été 2005. Le solde des comptes est toujours positif.

Suite à une demande des enfants de Corps, la mairie souhaite transformer l'un des deux courts de tennis de la maison de retraite en terrain de basket. Le président indique que le nombre de joueurs ne nécessite pas trois courts, et de toute façon, l'un des courts est inutilisable pour le tennis (glissement des dalles). L'assemblée accepte donc de rétrocéder ce court à la mairie, et le tennis-club participera à l'achat des panneaux de basket pour un montant de 500€ TTC. En contrepartie, il sera demandé à la mairie de nettoyer l'autre court (traitement pour enlever les mousses). Parallèlement, il faudra également changer le filet : le trésorier est en charge de collecter des prix. Les tarifs pour 2006 restent inchangés. Le président propose de changer les serrures des deux courts, et chaque adhérent pourra avoir une clef, contre une caution de 30€. Les serrures seront changées chaque année. Toutefois, il faudra continuer à remplir les plannings à la maison du tourisme. Enfin, les dates du tournoi estival de tennis ont été fixées : il aura lieu du samedi 12 août au mardi 15 août.

ASSEMBLEE GENERALE DU KUKLOS

Le Festival de montagne « Montagne au Corps » : 1 rencontre durant la période estivale et 1 entre Noël et le Jour de l'An. Succès de ces rencontres entre passionnés ou professionnels de la montagne.

Les randonnées durant l'été ne sont pas reconduites cette année. Le matériel (skis, raquettes à neige...) étant considéré comme vétuste, il est décidé qu'il n'y aura plus de prêts au sein du Club.

L'assemblée décide de maintenir le club mais de ne plus pratiquer d'activités au sein du club.

SKI ALPIN : GRAINE DE CHAMPION

L'Alpe d'Huez a organisé la 8^{ème} édition des Cristaux de l'Oisans, une course réservée aux poussins, microbes et super microbes (de 4 à 11 ans). Venus de toutes les régions alpines de France, ils étaient plus de 500 enfants pour disputer cette compétition adaptée à leur gabarit et âge, répartis sur 11 catégories.

Un podium et une coupe ont été remportés par Mattéo Lucatelli (Fils de Laurent et Stéphanie Lucatelli-Baggio), dans la catégorie super microbes garçons nés en 1999. Toutes nos félicitations à cette graine de champion à qui nous souhaitons une grande carrière !



JEUX INTERVILLAGES

L'Association Quetourine organise les Jeux Intervillages du Pays de Corps le samedi 15 juillet après-midi à Quet en Beaumont. Les équipes mixtes doivent être composées de 6 personnes. Pour relancer cette manifestation conviviale entre villages et remporter ce challenge, vous pouvez vous inscrire à la Maison du Tourisme de Corps au 04 76 30 03 85.

Actualités

FESTIVITÉS DÉBUT D'ÉTÉ (Vous trouverez le reste des animations dans le prochain PC de fin Juillet).

JOURNÉES NAPOLEONIENNES

3 ET 4 JUIN : Venez découvrir la vie des troupes napoléoniennes : vie au bivouac au Camping des Vergers, atelier, exposition, frappe de médailles, défilé, repas, simulation de bataille, conférence, escarmouches, présentation des régiments. Programme disponible à la Maison du Tourisme.

CHAPITEAU DE L'ISERE

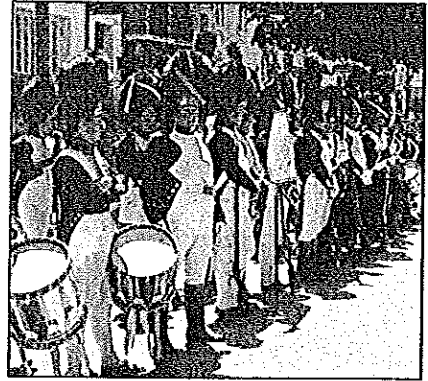
A l'initiative du Conseil Général, la tournée du Chapiteau de l'Isère permet aux habitants des campagnes du département d'assister à de très beaux spectacles culturels à des tarifs accessibles (de 4€ à 8€).

20 AU 24 JUIN la tournée du Chapiteau a choisi Corps comme halte. C'est sur le stabilisé du Stade de Foot que vous pourrez assister aux représentations.

Mardi 20 et Mercredi 21 Juin à 21h : **Spectacle musical** en 2 parties : Chansons poétiques et décalées avec Lionel Damei et un cabaret déjanté « Les garçons d'honneur ». Les ouvertures de ce spectacle seront faites par les personnes de l'atelier chant (autour des chansons françaises) qui aura lieu les après-midi du mardi et du mercredi à 13h30. Les personnes intéressées pour participer doivent prendre contact avec la Maison du Tourisme au plus tôt.

Jeudi 22, vend. 23 et sam. 24 juin à 21h : **Théâtre** : « Les fourberies de Scapin » de Molière par Vincent Brisa.

Renseignements : Maison du Tourisme de Corps / Vente de billets : www.isere.fr



Animation
Développement
Tourisme

FÊTE DE LA ST PIERRE 24 et 25 JUIN 2006 :

Samedi 24 : Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes : présence de bouquinistes, éditeurs et dédicaces d'auteurs (Salle de la Mairie)

Journée Médiévale : de nombreuses animations médiévales toute la journée : expo d'armes, combats d'épées médiévales et renaissances, cracheurs de feu, mailleur, maréchal ferrant, **Marché des Producteurs** (gratuit pour les exposants déguisés)... **Des ateliers pour enfants** sur réservation : fabrication de bourses et bracelets en cuir. Place des Colporteurs et Grenette.

Dimanche 25 : Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes Salle de la Mairie

Vide-Grenier : Place des Colporteurs (5€/emplacement). **Marché des Producteurs** devant la Mairie

A 15h : **Remise du Prix Obiou 2006** en présence de l'auteur (Prix Littéraire en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère) à la Médiathèque Place des Colporteurs.

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE LE 1^{ER} JUILLET

Organisée par la Communauté de Communes du Pays de Corps sur la commune de St Michel en Beaumont, au Hameau de Villelonge. 3 circuits seront proposés et balisés avec des animations (participation d'accompagnateurs, lecture de paysages, cuisson des pognes au four...). Renseignements et inscriptions Maison du Tourisme de Corps.

BOULE DU CHAMOIS

Dimanche 9 Juillet : Challenge de la Municipalité. 13h30 au Clos des Marronniers

FEU D'ARTIFICES

Vendredi 14 Juillet à 22h30 Base Nautique du lac du Sautet.

PROGRAMME NUITS MUSICALES DE CORPS

Du 14 Juillet au 12 Août, tous les samedis 21H à l'Eglise de CORPS

15 Juillet : Le Chœur Val'canto et l'ensemble Skataco direction M.P Jury "fugue, fougue et fantaisie"

22 Juillet : Stéphanie Chabrand Soprano – Emmanuel Piganau Baryton et José Arrué Piano "Airs et duos d'opéra et mélodies françaises"

29 Juillet : Philippe Reymond Piano – Roland Muller Violon "Musique Viennoise"

EXPOSITION « LES MAUVAISES HERBES DANS L'ASSIETTE » jusqu'au 30 septembre, ts les jours sf le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h. Dégustation gratuite de produits à base de plantes. Place des Colporteurs.
3 et 4 JUIN : « Rendez-vous aux Jardins » Visite des jardins de Corps. Rens. : 06 78 88 32 10.

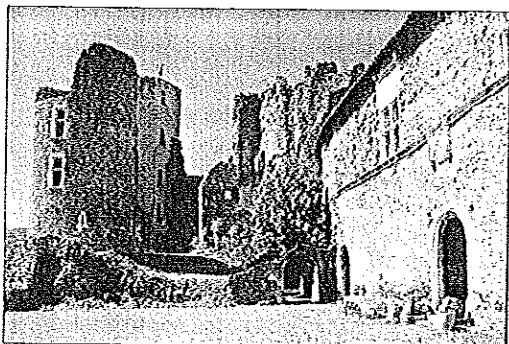
Actualités

EDUCTOUR

L'Office du Tourisme de La Mure a choisi cette année la région du Beaumont pour faire sa traditionnelle balade touristique-éducative.

La Maison du Tourisme et la Communauté de Communes du Pays de Corps a participé à l'accueil du groupe. Après une visite au Sanctuaire de ND de la Salette, les participants se sont rendus à la Base Nautique du lac du Sautet où Carole leur a présenté les différentes activités. En raison des conditions climatiques, le pique-nique s'est déroulé dans la salle de la Mairie à Pellafol. Une fois avalé le digestif local offert par Pierre, notre petit groupe est reparti en direction des Sources des Gillardes, les ruines de Pellafol et le Barrage. Les prestataires ont également participé à une visite guidée par Valérie dans les rues du village de Corps, et fait une halte à la distillerie de la Salettina avant de repartir pour La Mure en promettant de revenir bientôt. Le groupe était composé de 18 participants adhérents à l'Office du Tourisme de La Mure :

commerçants de La Mure, propriétaires d'hébergements en Matheysine (gîtes, chambres d'hôtes) et de membre du CA de l'OT et les 2 hôtesse d'accueil. Le but de cette journée : permettre aux personnes en contact direct avec les touristes de mieux connaître l'offre touristique de leur région pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de leur région.



RENCONTRE TOURISTIQUE A TALLARD

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération Nationale des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative du département des Hautes-Alpes a organisé une bourse d'échange de documentation touristique.

Une trentaine d'Offices et Syndicats avait répondu présents pour venir découvrir les sites et activités touristiques de chaque territoire. La Maison du Tourisme de Corps est associée à cette initiative en tant que voisin du département et représentait les OTSI du Sud-Isère.

Cette année, c'est la ville de Tallard qui accueillait le personnel des

OTSI dans son château, pour ces rencontres très conviviales qui permettent une meilleure connaissance et cohésion des différents territoires.

DEUX CHORALES POUR LE PLAISIR

C'est dans l'église de la Plaine de Chabottes, que les chorales du Champsaur-Valgaudemar et « Chœur à Corps » se sont rencontrées pour offrir une belle après-midi de chants à un public nombreux, amateur de musique. Deux programmes très différents ont enchanté l'assistance.

« Chœur à Corps », avec Sophie Donnet, a interprété quelques chants traditionnels (J'ai vu le loup, A la claire fontaine, Berceuse portugaise...) puis « Toute la pluie » chantée en son temps par Sacha Distel, « Le poinçonneur des lilas » de Serge Gainsbourg ou encore « Aragon et Castille » de Bobby Lapointe ; le tout avec beaucoup de gaieté et d'enthousiasme.

La chorale du Champsaur-Valgaudemar, sous la direction de Marie Zaquine, et accompagnée au piano

par Elina Fontaine, a magistralement interprété des œuvres de compositeurs plus classiques comme « Kirie » de C. Gounod, « Ave Maria » de E. Elgar, « Ave Verum » de Mozart, un extrait de « Joshua » de Haendel, mais aussi « El Condor Passa » et « La Barcarolle » des Contes d'Hoffmann.

Puis les deux chorales se sont réunies pour chanter ensemble « Più non si trovano » de Mozart et « Ay linda amiga » chant espagnol du 16^{ème} siècle. Le public heureux de cette belle prestation ne voulait pas quitter les lieux et sous les applaudissements chaleureux les choristes ont bissé « Le poinçonneur des lilas » et « La Barcarolle ». Pour terminer l'après-midi en toute amitié, un buffet était offert par nos amis du Champsaur et nous nous sommes donné rendez-vous à Corps l'année prochaine.

Actualités

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS

LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS ADULTE

L'ART DU PAPIER COLLÉ

LA RESINE TECHNIQUES ET CREATIONS

JE MARCHE AU BRAS DU TEMPS *Alain REMOND*

UNE PIECE MONTEE *Blandine LE CALLET*

OURANIA *J.M.G.LE CLEZIO*

LA NEIGE ETERNELLE *Olivier DECK*

L'ESPOIR D'AIMER EN CHEMIN *Michel QUINT*

D'ICI LA *John BERGER*

VOUS PLAISANTEZ, MONSIEUR TANNER *Jean-Paul DUBOIS*

CHRONIQUES DE L'ASPHALTE *Samuel BENCHETRIT*

LA REINE CRUCIFIEE *Gilbert SINOUE*

MOZART 1 : Le grand magicien ; MOZART 2 : le fils de la lumière *Christian JACQ*

LA DISPARUE DE COLLINGTON PARK *M. WALTERS*

L'OEUVRE VIVE *Jean-Guy SOUMY*

LES CHOSES QU'ON NE DIT PAS *Yves DUTEIL*

LES AMES VOLEES *Gilbert BORDES*

L'HOMME SANS PASSE *Robert CRAIS*

LAISSE MOI TE DIRE *Janine BOISSARD*

HOMERE, ILIADE *Alessandro BARICCO*

MAINTENANT FOUTEZ MOI LA PAIX ; A GARONNE

Philippe DELERM

RACHEL-ROSE ET L'OFFICIER ARABE *Paula JACQUES*

UNE BELLE MORT *Gilbert COURTEMANCHE*

DECEPTION POINT *Dan BROWN*

CAMISOLES *Martin WINCKLER*

LA PRISE DE MAKALE *Andrea CAMILLERI*

PARTIR *Tahar BEN JELLOUN*

ENTRE LES MURS *François BEGAUDEAU*

LE SCANDALE *Jean-Marie ROUART*

THAILANDE : ESPACES DE REVE

L'AME DU MAL *Maxime CHATTAM*

DANS L'OR DU TEMPS *Claudie GALLAY*

L'ATTRACTION UNIVERSELLE *Gérard MORDILLAT*

RAVEL *Jean ECHENOZ*

NOUS AVIONS UN REVE *Jack LAMAR*

LES ROMAINS 1 : Spartacus *Max GALLO*

COMME DEUX FRERES *Axel et Jean-François KAHN*

NEIGE *Orhan PAMUK*

ROTTWEILER *Ruth RENDELL*

LE CERCLE DE SANG *Jérôme DELAFOSSE*

LA MYSTERIEUSE FLAMME DE LA REINE *LOANA*

Umberto ECO

SANCTUAIRE MAUDIT *Frances FYFIELD*

LA MAISON ET CHEVERRY 3 : Anaï *André-J LAFAURIE*

LA LUNE ET LE SERPENT *Princesse Michael de KENT*

UNE ETRANGE ENTREPRISE *Jean ANGLADE*

CLARISSE *Roger BETEILLE*

LES TISSERANDS DE LA LICORNE *Françoise BOURDON*

INTRUSIONS *Joy FIELDING*

LES TERRINES DE SOPHIE *Sophie DUDEMAINE*

TAJINES *Ghislaine DANAN-BENADY*

30 RECETTES DE TARTES SALEES ET SUCREES *Patrice GERARDIN*

PLANCHAS ; FEUILLETES *Martine LIZAMBARD*

FLANS, FARS ET CLAFOUTIS *Isabel BRANCO-LEPAGE*

CRUMBLES *Camille LE FOLL*

L'ALPE 32 : DES METS ET DES MONTS

CHAILLOL : NOTRE PAYS D'UN MILLENAIRE ...A

L'AUTRE *Jean ESCALLIER* *Adrien LOMBARD*

ET DE NOMBREUX

LIVRES ENFANTS ET BANDES DESSINEES !!!

INFOS

FÊTE DE LA SAINT PIERRE :

25 Juin : 15H Remise du Prix Obiou

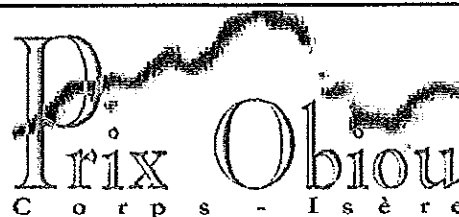
EXPOS :

Juin : Expo photo sur la Thaïlande, le Cambodge et le Laos présentée par Henriette ARANEO

Juillet : Expo peinture proposée par Mr ANDRE

LOTTERIE : Tous les amis et adhérents de la Médiathèque sont invités à participer au tirage de la loterie annuelle et à l'apéritif :

Le samedi 5 AOÛT à 11H.



Le Prix Obiou (prix littéraire en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère) sera remis pour la 7^{ème} année consécutive à un auteur régional lors du week-end de la Fête de la Saint-Pierre les 24 et 25 Juin.

C'est un travail de longue haleine car ce prix se prépare dès le mois de Novembre avec la constitution du comité de lecture composé d'une quinzaine de personnes. Dès le mois de Janvier, le comité s'est réuni pour débattre et analyser les romans choisis et proposés par les maisons d'édition.

Après étude des 26 romans inscrits pour concourir, 18 puis 9 et enfin 4 ont franchi le cap de la présélection avant la décision finale qui aura lieu début juin. Comme chaque année le choix sera difficile mais il faudra départager les derniers romans en compétition.

Vous pourrez découvrir le lauréat du Prix Obiou 2006 le Dimanche 25 Juin à 15H à la Médiathèque.

N'hésitez pas à venir vous faire dédicacer le roman choisi à cette occasion.

UN LIVRE...



Une belle mort

de **GIL COURTEMANCHE**

Peut-on souhaiter la mort de son père ? Et l'aider à mourir en le gavant de foie gras, cassoulet, vins et autres interdits ? Même si on ne l'a jamais aimé, dictateur de la famille et chef incontesté de la tribu, c'est une décision difficile à prendre.

Et la mère qui veut mourir aussi en même temps que son mari !

Écrit avec humour et tendresse, ce petit livre est facile à lire !

Actualités

5^{ème} Festival DE CINÉ VADROUILLE AUTOUR DU MONDE

Du Mardi 6 Juin au Dimanche 11 Juin 2006 :

Mardi 6 Juin 20h30 à Chauffayer : Court métrage : « *Le baiser* » de S.Le Lay. Et Film : « *VENT D'OUEST* » de C.Gutierrez (Espagne 2002). A la mort de son père, Lucia, jeune institutrice madrilène, retourne avec sa fille Clara dans son village natal. Elle décide de reprendre l'exploitation de son père et se heurte au machisme ambiant. Un film plein d'émotions qui nous a séduit lors de sa projection au festival de Montpellier en 2005.



Mercredi 7 Juin 18H00 à Chauffayer : Court métrage : « *200 dirhams* » L.Marrakchi.

Et film « *ZAINA, CAVALIERE DE L'ATLAS* » de B.Guerdjou (France/Maroc). A la mort de sa mère, Zaïna, pour fuir le puissant Omar, décide de suivre son père qui mène les pur-sang à la course de l'Agdal. Pendant le voyage, dans de somptueux paysages de l'Atlas, père et fille se découvrent et apprennent à s'aimer. Un western marocain pour tout public.

Mercredi 7 Juin 20H30 à Chauffayer : Court métrage : « *Le p'tit bal* » de P.Decoufle. Et film : « *UN HEROS* » de Z.Gamboa (Angola 2004). Un pays, l'Angola, une ville Luanda, une guerre... Vitorio est démobilisé après avoir perdu une jambe en sautant sur une mine. Dans les rues de Luanda, il découvre que la guerre continue à chaque coin de rue. Avec Joana, il rêve d'un amour impossible, avec Judite, il retrouve sa condition d'être humain, avec Manu, il s'invente une famille impossible...

Jeudi 8 Juin 20H30 à Aspres Les Corps : Court métrage : « *Dialogue au sommet* » de X.Giannoli. Et film : « *MON AMI MACHUCA* » de A.Wood (Chili 2004). Chili, 1973. Deux garçons, l'un issu de la bourgeoisie, l'autre d'un bidonville se rencontrent au collège. Une profonde amitié se noue entre eux, malgré les différences sociales. C'est la découverte de deux mondes antagonistes. La chute du président Allende et l'installation de la dictature de Pinochet, mettront des obstacles infranchissables à cette amitié. Un film noble et poignant, d'une lucidité implacable.

Vendredi 9 Juin 20H30 à Corps : Court métrage : « *Ouvertures faciles* » de P.Excoffier et F.Fernandez. Et film : « *LE ROI DES MASQUES* » de Wu Tian-Ming (Chine 1996). Au début du 20^{ème} siècle, Wang gagne sa vie dans les rues animées et colorées en donnant un spectacle saisissant, faisant apparaître les masques de l'opéra traditionnel. Surnommé, « le roi des masques », ce saltimbanque vieillissant, adopte un petit garçon pour lui transmettre son art. Une affection très forte lie le vieux comédien à son jeune apprenti, mais la situation va rapidement évoluer... Un film qui nous transporte dans la Chine des années « avant Mao ». (rediffusé le dimanche 11 Juin à 18H30 à Chaillol).

Samedi 10 Juin 17H30 à Corps : Court métrage : « *200 dirhams* » L.Marrakchi. Et film « *ZAINA, CAVALIERE DE L'ATLAS* » (voir résumé du 7 Juin).

Samedi 10 Juin 20H30 à Corps : Clôture du festival avec la projection de tous les courts métrages. Et film : « *DOUAR DES FEMMES* » de M.Chouikh (Algérie 2005). Pendant la période du terrorisme, les hommes quittent le douar pour aller travailler à l'usine. Ils confient les armes aux femmes pour défendre le village, et chargent les vieux de veiller sur la vertu de leurs épouses. Celles-ci découvrent leur pouvoir et prennent conscience de leur statut. Avec un sujet grave M. Chouikh réussit à créer beaucoup d'émotion.

Ce film est présenté en avant-première, il sera accompagné par Assia Yassine, membre du collectif « Barakat » et par Myriama, écrivain.

« Ciné Vadrouille » rencontre les enfants.

Des séances en direction des enfants des Ecoles seront proposées pendant le festival.

Tarif Festival : 4,50€ l'entrée. 4,00€ - de 18 ans. Abonnement pour 6 films : 24,00€.

Tous ces films sont en version originale sous-titrée en français.

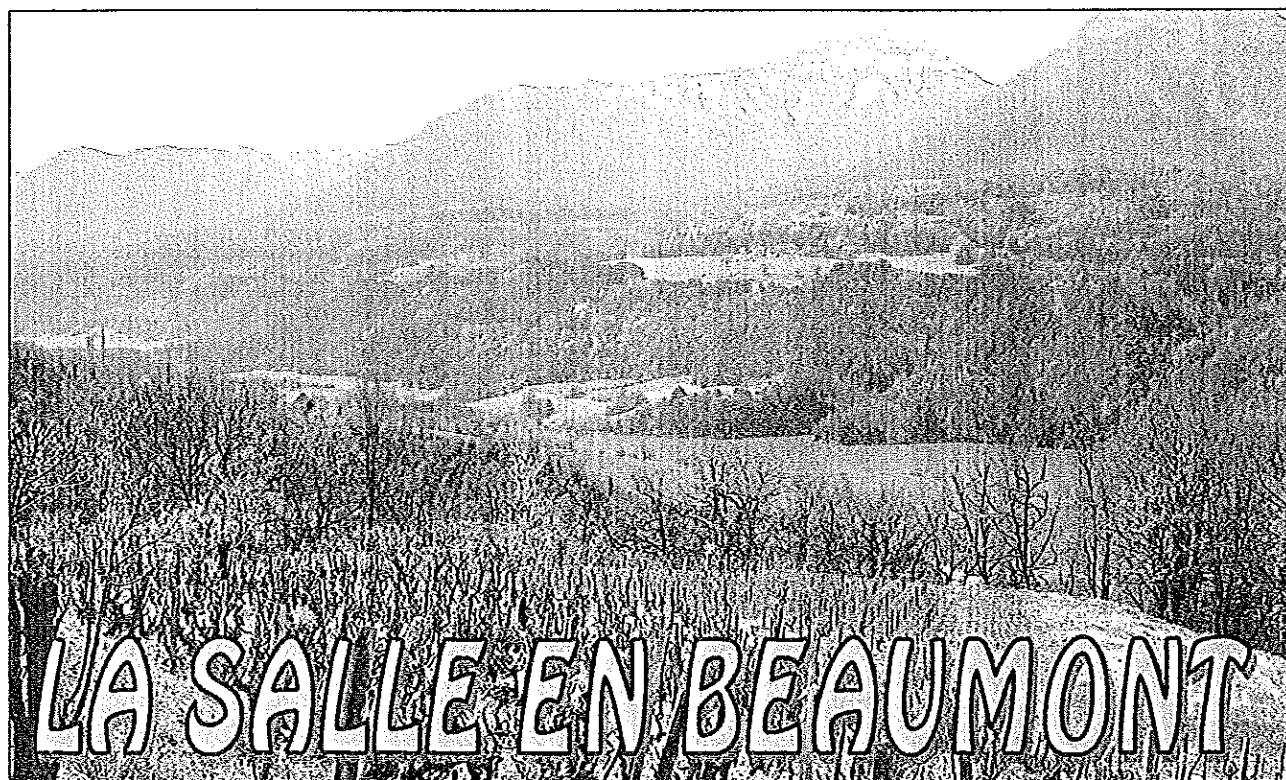
PROJECTIONS DE CINE-VADROUILLE A CORPS



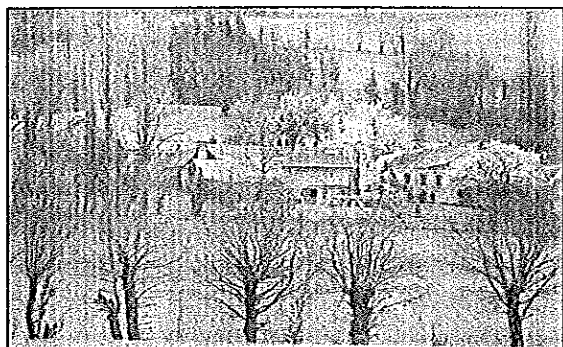
JUIN : Vendredi 30 Juin 20H30 « *V POUR VENDETTA* » de J.Mc Teigue. Londres dans un futur proche, les Etats-Unis sont devenus une colonie de la Grande-Bretagne qui domine le monde avec son régime totalitaire.

JUILLET : Vendredi 21 Juillet 20H30 « *OSS 117* » de M. Azanavicius. Une parodie très drôle des classiques du genre « espionnage » des années 50. L'espion frenchie évolue dans un univers kitch, un vrai moment de jubilation et de drôlerie.

PLUS D'INFOS SUR LES AUTRES SEANCES : 06 88 36 38 33.

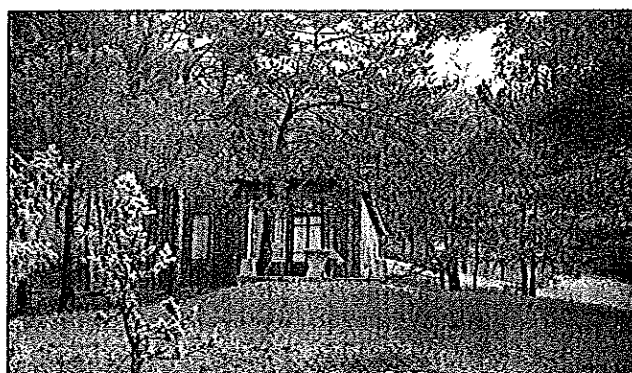
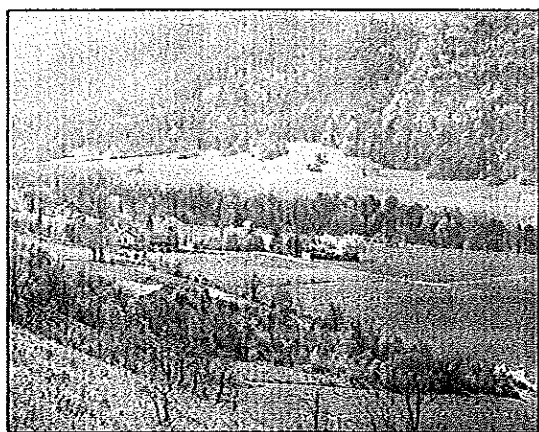


DECOUVERTE D'UN LIEU PAISIBLE.



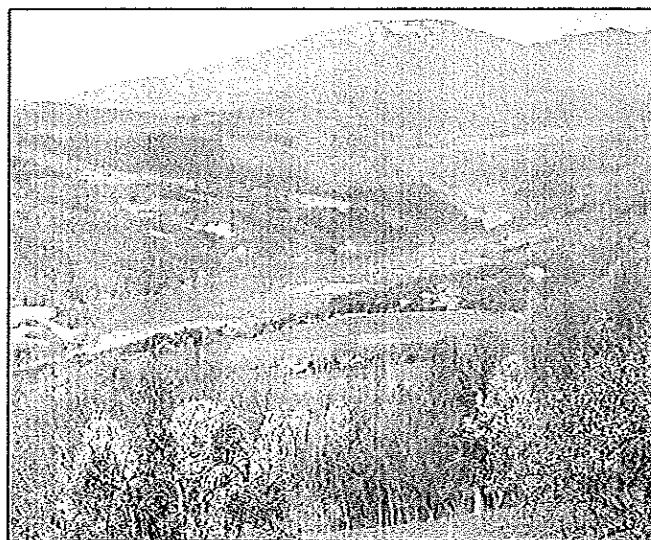
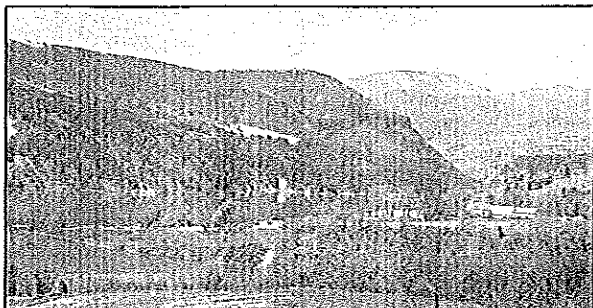
C'est une étape entre La Mure et Corps, c'est aussi un lieu de villégiature. La population est d'abord rurale. Si vous restez sur la route nationale vous ne connaîtrez jamais vraiment La Salle en Beaumont avec ses nombreux hameaux cachés dans un paysage de bocage. Depuis longtemps ceux qui recherchent un peu de tranquillité ont fait construire leurs demeures dans cette dépression de terrain qui s'étire du pied du mont Chauvet entre les haies qui cernent les parcelles cultivées jusqu'au bord des eaux vertes du lac de Saint Pierre.

J'ai dit paisible, allez voir. L'exposition, plein sud vous assure une douceur



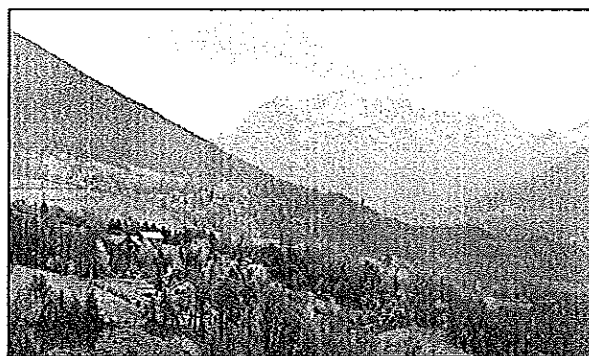
exceptionnelle. Au hasard de votre flânerie, vous allez découvrir une des plus belles perspectives sur la vallée du Drac et des montagnes environnantes. L'Obiou et le Dévoluy, le Mont Aiguille et le Vercors.

De multiples sentiers sont mis à la disposition des promeneurs à pied, à cheval, en VTT ou tout autre moyen de randonner. Des Marcoux, descendez aux Martins dans une végétation de feuillus et de pâturages d'herbe grasse, ensuite en direction des Serrues et de Champlong le changement est surprenant.



Cette fois c'est le sud avec des pinèdes. Accordez-vous une pause réconfortante à la piscine du Camping et repartez pour le bas Beaumont, les rives du lac, la crique de la ferme de la Grange et ses champs d'une platitude qui surprend. Une nouvelle pause les pieds dans l'eau cette fois, ici vous êtes à 579m d'altitude, pas étonnant que la neige ait toutes les difficultés à séjourner. Encore un effort pour visiter un coteau plus abrupt sur lequel on a planté de la vigne.

Les arbres en fleurs de ce printemps donnent quelques belles touches colorées au paysage. Le sentier serpente vers le lotissement des Borels, encore un havre de repos et toujours ce panorama incomparable qui se déguste les yeux écarquillés et qui justifie une fois encore le qualificatif « paisible » qui va si bien à cette contrée.



LA VIE A LA SALLE EN BEAUMONT

D'après l'ouvrage « 100 ans de vie à La Salle-en-Beaumont »

de Marie-Noëlle Battistel, Marcel Vieux & François Blanchet, CLC Editions (2003)

La commune est située à 780m d'altitude : une douzaine de hameaux s'étire de part et d'autre de la route nationale. La Salle en Beaumont a toujours un caractère rural, avec plusieurs exploitations agricoles.

En 1896, la commune comptait 354 habitants, mais elle a subi une forte baisse démographique jusque dans les années 1970 (222 habitants). Depuis, la population augmente, malgré la destruction de 11 maisons dans l'éboulement du 8 janvier 1994. Aujourd'hui, La Salle a plus de 270 habitants, auxquels il convient d'ajouter environ 300 résidents secondaires.

La commune comporte de nombreux hameaux : La Salle, Les Marcoux, les Cours, Les Bourlens, Pras Grand, Sagne, l'Eglise, Les Parageons (dont les maisons ont presque toutes été détruites lors de l'éboulement de 1994, et la zone est maintenant inconstructible), Le Mas, La Roche, Les Romeyers, La Allauves, Les Souchons, Les Martins, Les Ponsous, Les Chambons, Le Champlong, Les Serrues, Les Borels, Les Bares, Le Chatelard.

Quelques décisions communales qui ont changé la vie des habitants

1894 : le conseil municipal donne son accord pour la construction de la ligne de chemin de fer de La Mure à Corps

1895 : création du premier bureau de poste

18 septembre 1897 : la commune de la Salle devient officiellement La Salle en Beaumont

1899 : la commune participe à l'installation du réseau téléphonique départemental

1911 : le hameau de La Roche est choisi pour l'implantation de la gare qui ne sera construite qu'en

1929 : construction du réseau d'électrification

1931 : mise en service de la voie de chemin de fer (supprimée en 1949)

1935 : projet d'adduction d'eau potable

1962 : création des écoles mixtes

1977 : l'ancienne école de fille devient la mairie

1990 : construction d'un complexe sportif (terrain de football, de tennis et salle)

8 janvier 1994 : glissement de terrain aux Parageons. L'église est détruite ainsi que plusieurs maisons.

4 personnes décèdent. Cette catastrophe amène le projet de construction de la nouvelle église au Mas qui sera construite en 1997

Entre 1998 et 2001 : réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement

1^{er} janvier 2001 : la commune intègre la communauté de communes du pays de Corps

Les événements du 20^{ème} siècle

L'électricité

La production électrique dans le Beaumont commence en 1911 avec la construction de l'usine de Beaumont sur le cours de La Bonne à Malbuisson, qui utilise le surplus du canal du Beaumont.

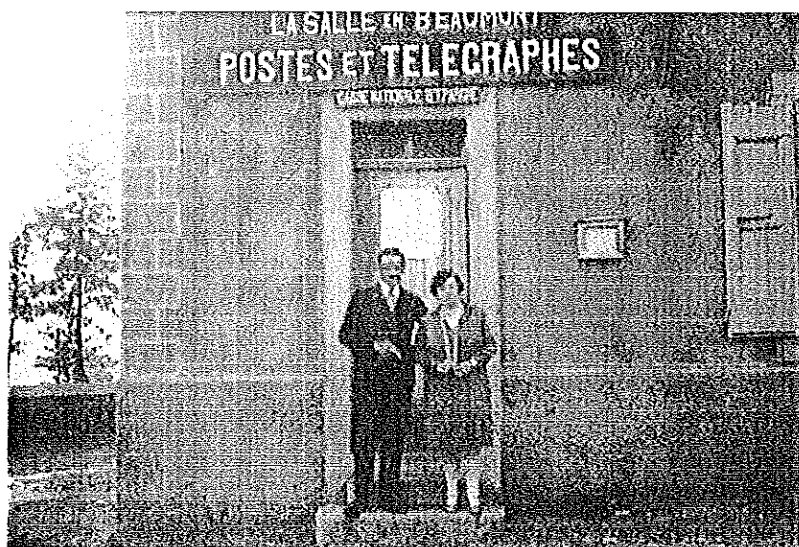
Les projets de barrage sur le Drac commencent en 1924, et le barrage du Sautet verra le jour en 1935, puis l'usine de Cordéac, puis le barrage de St Pierre-Cognet en 1957. La ligne électrique principale reliant l'usine de St Pierre à Corps est à la charge de la compagnie d'électricité, mais l'installation et l'entretien du réseau reste à la charge des communes. Le syndicat intercommunal d'électricité du Beaumont est ainsi créé en 1927 et regroupe les communes de La Salette, Ste Luce, Les Côtes de Corps, Quet, St Michel, St Laurent, La Salle et St Pierre de Mearotz. Aujourd'hui, ce syndicat assure aussi la gestion de l'éclairage public.

Le téléphone

Le bâtiment qui servit de bureau de poste jusqu'en 1894 fut construit au hameau des Souchons. Il abrita un relais de poste à partir de 1897 ainsi que le local destiné à la réception des dépêches télégraphiques en 1905. Le premier appareil téléphonique fut mis en service dans la commune vers 1930. Les premières « cabines téléphoniques »



furent installées chez des particuliers en 1960 qui en avaient la charge et devaient recevoir les habitants qui désiraient les utiliser.



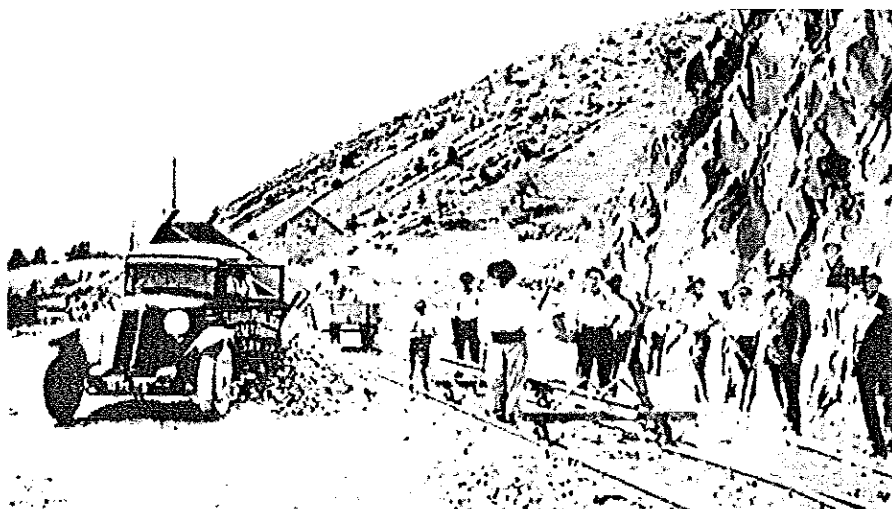
Le train

Le tracé du train entre Sievoz et Corps est approuvé en 1912, après l'accord de mise à disposition gratuite des terrains par les communes. Les travaux débutent en 1912, et la mise en service entre La Mure et Valbonnais interviendra en 1925. La section « bifurcation de Valbonnais-Gap » commence en 1914. De nombreux prisonniers allemands y travailleront jusqu'en 1917, puis les travaux seront interrompus jusqu'en

1921. La mise en service de la ligne aura lieu en 1932. Beaucoup de main d'œuvre locale, mais aussi de nombreux ouvriers italiens participeront à la réalisation du viaduc de La Bonne en particulier. En 1928, une décision ministérielle de suspension des travaux de construction de la sous-station de St Bonnet marquera le début de l'abandon du projet Corps-Gap, pourtant déjà bien avancé. La gare de La Salle sera construite en 1932, l'inauguration de la ligne aura lieu le 18 juin 1932. Mais la ligne n'est pas rentable, et ferme en 1949.

L'eau

Les premiers projets d'adduction d'eau sont établis un peu avant la première guerre mondiale, pour certains hameaux, financés en partie par une souscription. A partir de 1950, dans chaque hameau, à l'initiative des habitants, les sources locales furent captées et dirigées vers des bassins



lavoirs qui permirent une alimentation plus facile tout en limitant la pénurie en cas de sécheresse. En 1959, le dernier projet d'alimentation en eau courante fut mis en place dans chaque foyer de la commune.

Le canal du Beaumont

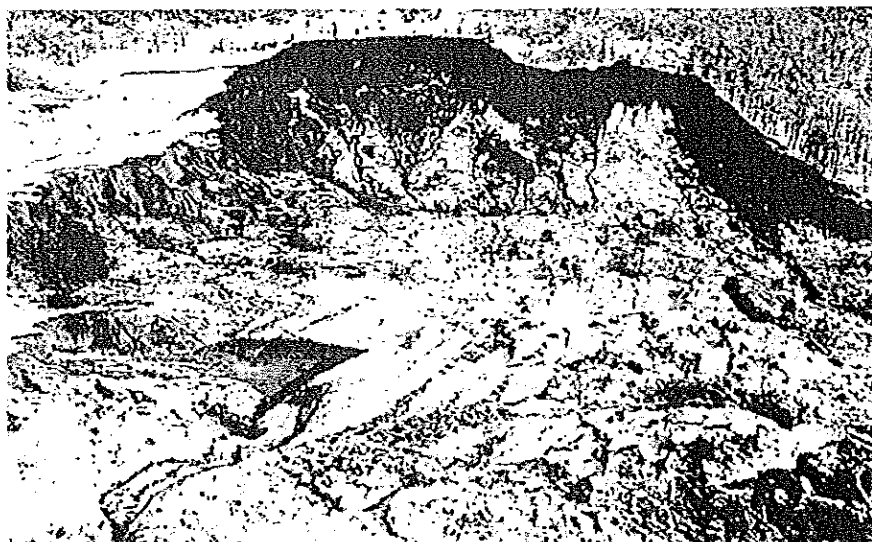
L'eau est une denrée vitale, mais rare. Un premier projet en 1857 consistait à prolonger le canal des Hautes-Alpes qui arrivait déjà à proximité de Corps. Trop onéreux, il fut abandonné.

L'idée de faire arroser le Beaumont par les eaux de la Bonne existait depuis longtemps. Un projet fut monté, qui offrait la possibilité d'irriguer 1000 hectares et 4 communes (La Salle, Quet, St Pierre, St Laurent) et certains hameaux de la vallée de la Bonne. Dès le début du 20^{ème} siècle, son entretien très coûteux posa des problèmes de viabilité. Mais en 1911, l'usine électrique de Beaumont à Malbuisson est créée, reprenant le surplus du canal tout en permettant l'irrigation des terrains agricoles.

Le canal permet l'irrigation par ruissellement. L'arrosage par aspersion est mis en service en 1971 sur Quet et les Chambons, puis sur le reste de la commune l'année suivante.

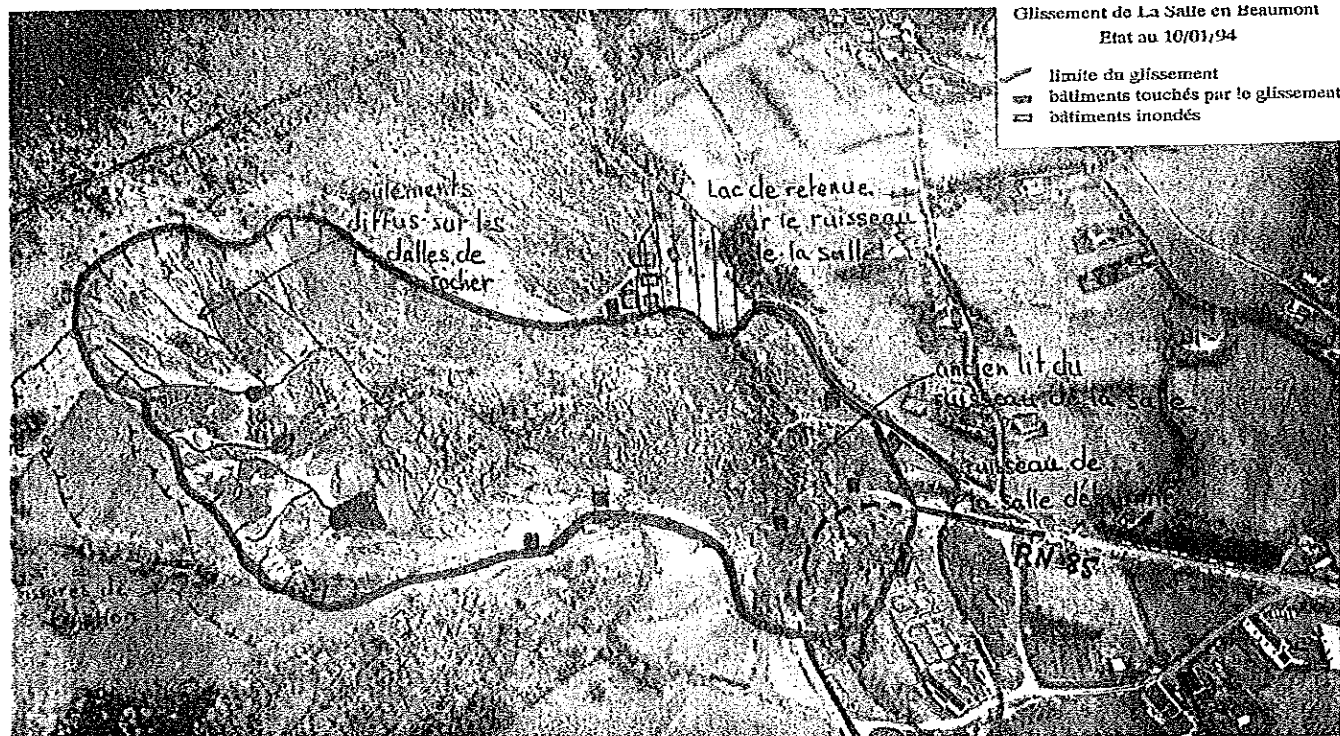
Le glissement de terrain de la Combe des Parajons

Le 8 janvier 1994, vers 0h30, les premiers effets précurseurs du glissement sont ressentis. Une détonation sort les habitants de leur sommeil. De forts craquements suivis de fissures sur les murs de leur maison obligent la famille Fouilloud à fuir précipitamment, traversant plusieurs affaissements déjà créés autour de leur maison. A peine arrivés au portail, leur maison s'effondre et glisse avec les terrains environnants. Ils parviennent à descendre à travers



champs et à rejoindre le village, ne pouvant qu'assister à la destruction de la maison Ferlat, soufflée et ensevelie sous l'éboulement, emprisonnant leurs occupants. Leur fils Thierry prévenu quelques minutes auparavant par téléphone quitte sa boulangerie mais ne parvient pas à les rejoindre pour leur porter secours. Il est bloqué sur le chemin d'accès, la terre coupant la route immédiatement après son passage. Il peut malgré tout alerter la famille Turc, dont l'habitation se situe à proximité. Les Turc se réfugient dans la forêt et ne seront retrouvés par les secours qu'au matin.

Vers 1h15, de l'autre côté du hameau, quatre jeunes sortant de la « salle des jeunes » au dessus de la mairie s'aperçoivent qu'il se passe des phénomènes ahurissants. Ils voient des débris de la piscine de la maison Gallégo au milieu de la route nationale, et une coulée de terre qui avance à la vitesse d'un piéton. Puis l'éclairage public se coupe. Ils remontent prévenir leurs parents par téléphone et donnent l'alerte aux habitants des maisons avoisinantes encore intactes, les prévenant juste à temps pour qu'ils s'enfuient avant que leur maison ne s'effondre. Malheureusement, la famille Gallégo ne peut être sauvée, la coulée ayant déjà recouvert leur maison.



L'église n'est atteinte que vers 2 heures du matin, et partiellement détruite.

Sans la présence d'esprit de toutes ces personnes, le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd.

Les premières personnes averties arrivent sur le site quelques minutes plus tard et prennent les premières dispositions de sécurité. Les autorités locales et départementales prennent le relais et mettent en place un périmètre de sécurité et un plan d'évacuation. Pendant 5 jours, une cellule de crise est organisée à la mairie. L'équipe municipale aidée de volontaires se mobilise 24h sur 24 pour assurer relogement et assistance aux sinistrés, mais aussi ravitaillement des équipes de secours jusqu'à la découverte des corps des quatre victimes.

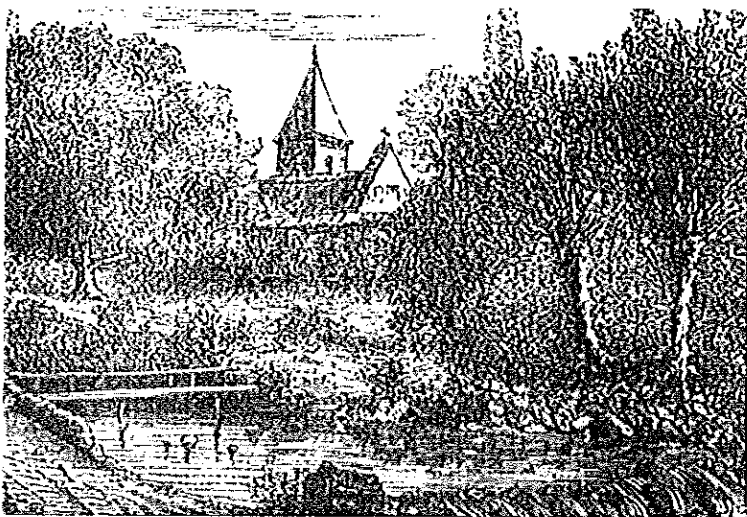
Le rapport d'étude de mars 1994 du RTM établit que les causes de ce glissement sont issues de trois facteurs combinés. D'abord, l'importante accumulation d'eau due aux fortes précipitations du dernier trimestre 93 (50% de plus qu'une année normale). Ensuite, la nature géologique du sol, constitué de masses alluvionnaires argileuses sur des roches de type ardoise. Enfin, la possible obstruction des voies naturelles d'évacuation d'eau de ruissellement qui a pu provoquer la mise en pression des terrains et leur désolidarisation de la masse rocheuse, provoquant ainsi le glissement.

Bien sûr, la vie quotidienne du village a été fortement marquée par cette catastrophe qui a laissé de nombreuses et douloureuses plaies. Les cicatrices du drame sont encore aujourd'hui très présentes sur le flan de la montagne et dans le cœur de tous les habitants.

Les 4 églises

Une première église existait au lieu-dit de St Martin, construite avant le 11^{ème} siècle. Elle est en ruine vers la fin de 16^{ème} siècle. La seconde, construite vers le début de 12^{ème} siècle (dédiée à ND de l'Assomption) a été édifiée au centre du cimetière actuel. Elle fut presque ruinée pendant les guerres de religion, puis reconstruite sur le même emplacement. La décision fut prise en 1897 et la construction fut achevée en 1902, grâce aux dons des Pères Chartreux et aux heures de travaux effectuées par les habitants de la paroisse. Elle fut partiellement emportée par l'éboulement du 8 janvier 1994 et démolie. La quatrième fut édifiée à la suite de cette catastrophe en 1997 et inaugurée le 28 avril 1998.

L'Eglise de St Martin



Une hypothèse voudrait que cette église, construite probablement avant le 11^{ème} siècle, ait été l'église paroissiale de Cordéac. Toutefois, on peut se demander pourquoi les paroissiens de Cordéac auraient construit une église aussi éloignée de leurs lieux d'habitation, avec un accès aussi difficile, alors que les habitudes religieuses imposaient le baptême dès après la naissance. Il reste donc beaucoup de mystères autour cette église et de son appartenance paroissiale. Il se peut qu'une autre église dédiée à St

Martin ait existée sur l'autre rive du Drac, près de Cordéac...

Les Eglises Notre Dame de l'Assomption

Cette église a été construite après 1081 par les chanoines de St Laurent, la paroisse de La Salle étant sous leur juridiction. Endommagée par les guerres de religion, elle fut reconstruite vers 1600 avec une nef, un sanctuaire et une chapelle. En 1791, le prieuré de St Laurent fut démantelé et les chanoines chassés. Le culte fut interdit entre 1793 et 1803. En 1894, en très mauvais état, elle fut démolie et

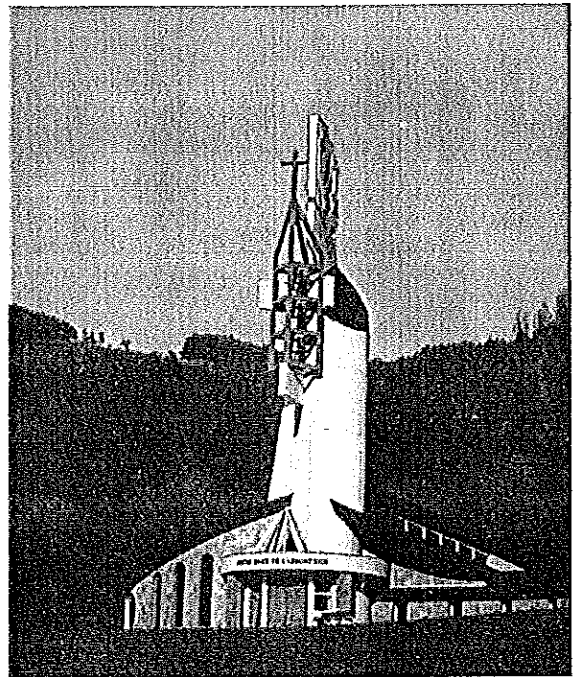
remplacée par une nouvelle église construite à l'extérieur du cimetière. La paroisse de La Salle engloba Quet de 1803 à 1865, et Saint Michel de 1823 à 1825.



En 1897, suite à la reconstruction de l'école de garçons et aux charges considérables engendrées par le canal du Beaumont, la situation financière de la commune ne permet par la réalisation de l'église. Le conseil municipal s'en remet donc au préfet pour que l'état subventionne la reconstruction de l'église paroissiale, qui fut achevée en 1902 grâce aux dons des pères chartreux et au travail effectué par les habitants de la

paroisse. En 1963, l'abbé voulut moderniser l'église et ramena l'autel, auparavant situé dans le fond du chœur, vers l'avant, le prêtre officiant désormais face aux fidèles. Les statues furent enlevées, la table de communion démontée, le chemin de croix remplacé par des éléments modernes. En 1988, une nouvelle cloche baptisée Magnificat fut installée, acquise grâce à une souscription populaire. Un dernier ravalement fut exécuté quelques années seulement avant que la catastrophe du 8 janvier 1994 n'anéantisse en quelques minutes presque un siècle d'existence.

Dans les jours qui suivirent l'éboulement, des éléments de valeur ont pu être récupérés : l'Etoile de David, l'Agnus Dei du tabernacle, et 4 vitraux. Tout a été remplacé dans la nouvelle église, inaugurée le 28 avril 1998.



La vie quotidienne

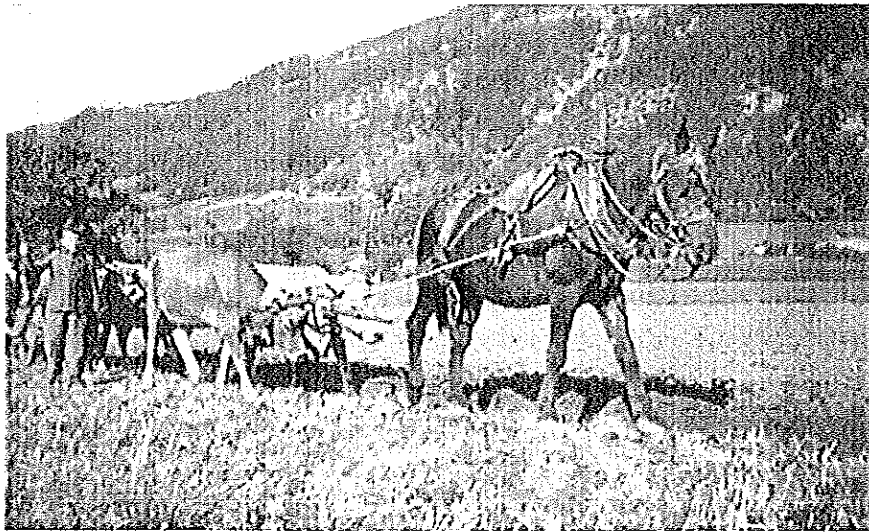


Au début du 20^{ème} siècle, la famille vivait dans deux ou trois pièces que se partageaient plusieurs générations. Les pièces étaient en liaison directe avec l'écurie où se passaient les soirées d'hiver entre voisins. La cuisine était la pièce de vie principale, avec le coin lit et la cheminée à foyer ouvert, où l'on faisait cuire la nourriture des animaux comme celle des hommes. La viande était rare, et c'est le blé, la

pomme de terre et les légumes du jardin qui étaient à la base de la nourriture. On élevait des lapins, des poulets, des veaux, mais surtout pour les vendre aux marchés de Corps et La Mure. Les viandes étaient mises au saloir, les légumes séchés et stockés dans les « tupines », et on conservait les pommes de terre jusqu'au printemps dans les caves. Le blé était porté chez le meunier pour le transformer en

farine qui était aussi un moyen de paiement. Le pain était cuit toutes les quinzaines à tour de rôle entre les familles dans les fours banaux qui desservait chaque hameau.

Les maisons avaient de petites ouvertures, construites sur des terrains difficilement cultivables et orientées dos à la bise pour conserver la chaleur.



La conscription était le moment du conseil de révision, où chaque jeune devait subir une visite médicale en présence du médecin militaire, du maire, des gendarmes. On établissait si le jeune était « bon pour le service » ou réformé. C'était un moment douloureux où l'on apprenait qu'il allait falloir partir à l'armée, quitter le foyer. Ceux qui restaient avaient un sentiment de culpabilité... Mais

c'était aussi l'occasion de faire la fête, et de se retrouver entre jeunes.

Les différentes guerres ont marqué douloureusement l'histoire de la commune. En 1914, 35 soldats sont partis au front (soit 12% de la population), et un quart d'entre eux ne sont pas revenus. Les fermes se sont vidées, les femmes ont dû souvent trouver un petit emploi pour assurer la survie des familles, les anciens maintenant tant bien que mal les exploitations en attendant le retour des jeunes. Entre 1915 et 1916, des prisonniers allemands étaient employés à la construction des ouvrages d'art du chemin de fer.

Même si le nombre de victimes a été moins important, beaucoup de jeunes furent également mobilisés pour la guerre de 39-45. Certains furent faits prisonniers et restèrent en captivité de longues années. Ceux qui ne partirent pas furent obligés de se cacher, et certains entrèrent en résistance.

Même si la guerre d'Algérie se passait loin, nombre de jeunes appelés y firent un apprentissage douloureux de la vie, pendant un service prolongé, pour défendre parfois des idées qu'ils ne comprenaient pas toujours, et une terre qu'ils ne connaissaient pas.

Les événements culturels (Noël, Pâques et 15 août –fête patronale) rythmaient la vie des habitants. La bénédiction des champs et la fête des moissons étaient aussi des moments importants. Les lieux de pèlerinage comme La Salette étaient l'occasion de sorties communes et faire une bonne balade. Les vogues aussi étaient l'occasion de se distraire, tout comme en fin d'année, quand on saignait le cochon.

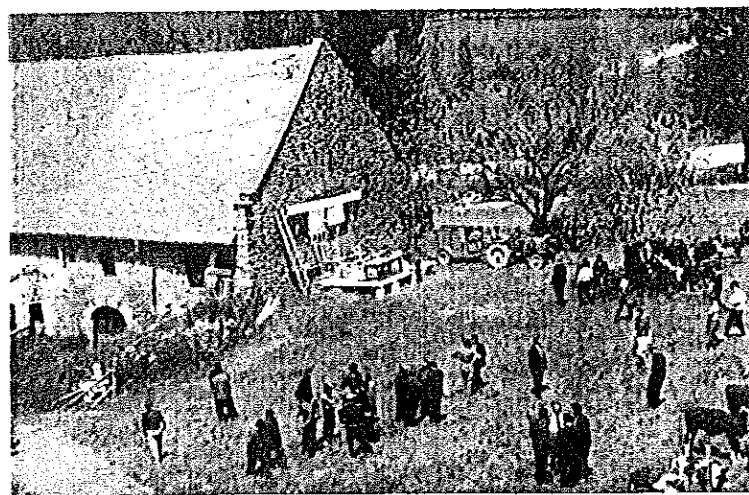


Dans les années 60, la vie a évolué. Les jeunes sont partis « à la ville » et la télévision s'est installée au détriment des veillées entre voisins. Pourtant, dans les années 90, la tendance s'inverse : les jeunes reviennent, au moins le week-end. Certains s'installent tout en travaillant à Grenoble, la route n'étant plus un obstacle. Les résidences secondaires construites en masse dans les années 70 deviennent après revente des maisons principales (aux Borels par exemple). Ce regain de vie redynamise la commune.

Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, la vie des habitants était centrée sur l'agriculture, celle-ci permettant de vivre presque en autarcie. Les exploitations étaient petites et les surfaces cultivées très morcelées et éparées. On cultivait le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le chanvre et la vigne. On élevait des vaches, des moutons, des chèvres, un ou deux porcs, quelques volailles et lapins, et parfois un cheval ou un mulet. En 1896, 95% de la population était agriculteurs, avec 82 exploitations. Quelques commerçants et artisans possédaient aussi des terres.

Dans les années 50, le matériel évolue, avec l'arrivée des faucheuses, des batteuses, des charrues à traction animale, et quelques voitures. L'arrivée des premiers tracteurs allège la charge de travail mais réduit le personnel des fermes et accélère l'exode vers les villes.

Beaucoup d'exploitants doivent compléter leur revenu en trouvant une activité auxiliaire dans les entreprises des communes voisines et du plateau matheysin (mine, barrage, chemin de fer, travaux publics). Les fermes ne seront exploitées qu'à mi-temps. En 2003, seulement la moitié de la dizaine d'agriculteurs restants vivent entièrement du revenu de leur exploitation.



Bien que petite, la commune de La Salle-en-Beaumont a toujours connu une activité économique importante. En 1889, on compte un marchand de chaux, une épicerie, deux meuniers, cinq cabaretiers, deux entreprises de maçonnerie. Puis, dans les années 1910, de nouveaux commerçants s'installent : deux charrons, deux forgerons, puis un maréchal ferrant, un cafetier, un laitier, une scierie. En 1946 apparaît la station de pompe à essence de Marcel Barbe, puis le garage de mécanique Louis Reynier. En 1962, un hôtel bar restaurant est ouvert par Edmond Grand, en 1966, c'est la boulangerie de Raymond Fouilloud et le camping au Champlong de monsieur Missoni. Dans les années 80 apparaissent de nouvelles entreprises de maçonnerie, un peintre en lettre, un plombier, puis le snack-bar du tramway, une entreprise de transport...

Le foyer culturel créé en 1962 succéda au comité des fêtes. Il proposait des activités comme le club cinéma, le labo photo, le ski de fond. Il rayonnait sur tout le canton de Corps avec un cross intercommunal,

des spectacles, et des fêtes inter vallées (avec Valbonnais) où de grandes vedettes ont participé (Pierre Perret, Marcel Amont, Fernant Reynaud, Hugues Aufray...). Dans les années 70, le foyer se recentre sur La Salle avec l'organisation de sorties annuelles de plusieurs jours, et en 1985, l'organisation de la première course cycliste La Salle/St Michel qui devint ensuite la « montée du Parquetout ».

L'AS Beaumont, club de football, fut créé en 1986 et regroupait de 20 à 40 jeunes des différentes communes du Beaumont ainsi que plusieurs échirollois. L'équipe arriva en 1^{ère} division du Dauphiné en 1992. Le club fut dissout en 2002. Le club de tennis vit le jour en 1987, après la création des deux courts, et le club de gymnastique en 2000.

L'association des parents d'élèves a été créée en 1959 pour améliorer les conditions de vie, d'hygiène et de santé des enfants.

Match
de rugby
équipe des
jeunes 1972



...
Contre
l'équipe
des anciens
1972



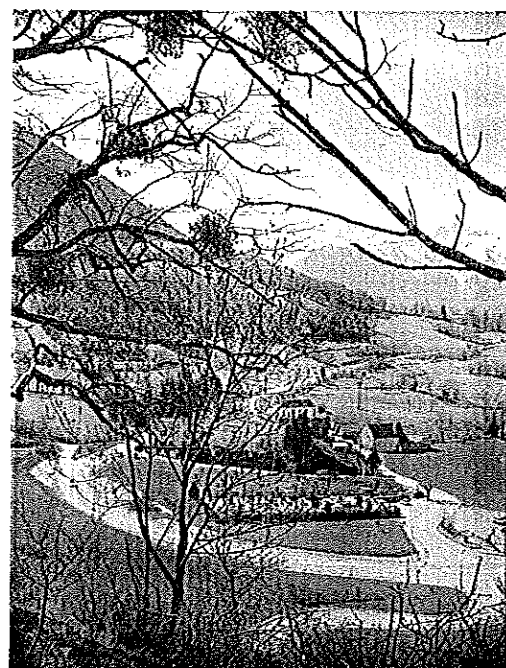
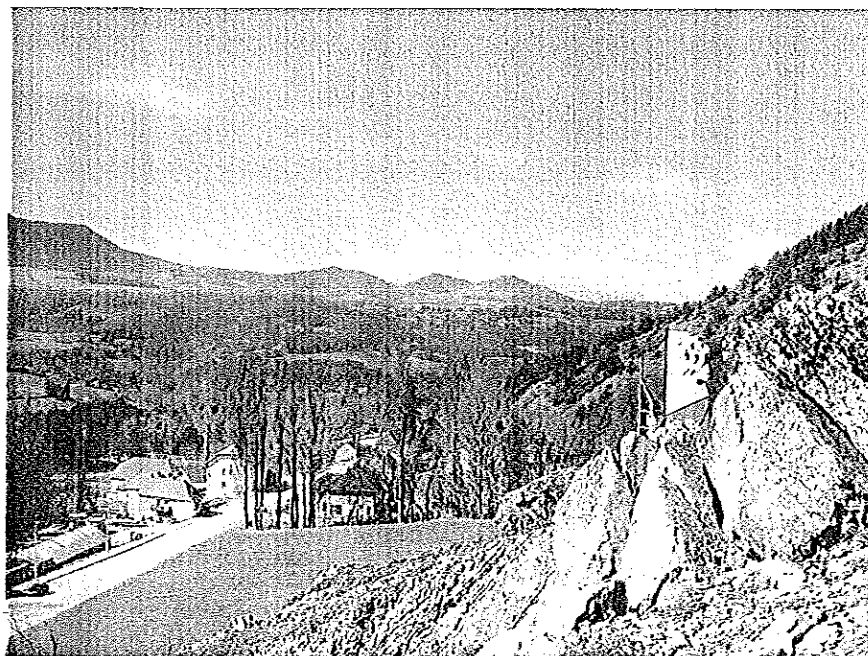
L'association Sport et Culture pour les Enfants du Valmontheys (SCEV) fut créée en 1992 sous l'impulsion du député Didier Migaud et de Charles Galvin. L'éloignement des villages du Valbonnais et du Beaumont des lieux d'activités sportives et culturelles, contribuait à l'isolement des enfants vivant en milieu rural. L'association est ainsi née pour proposer une panoplie d'activités sportives et culturelles aux enfants de 5 à 17 ans.

Le club « Mardis Détente et Loisirs » qui rassemble les habitants de plus de 50 ans a été créé en 2001. Des activités sont proposées, ainsi que des sorties et balades.

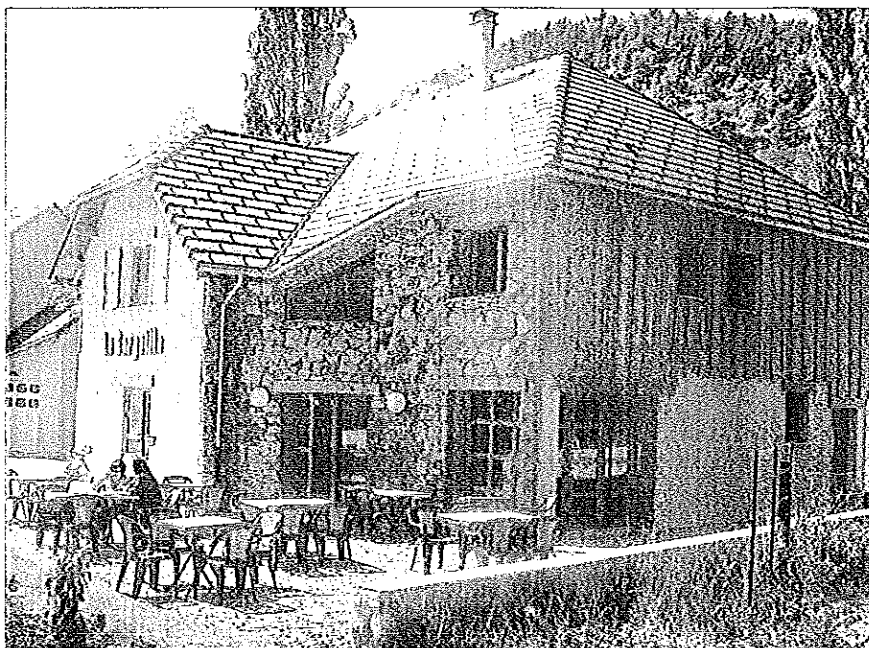
L'association Familiale et Rurale de La Salle en Beaumont a été créée juste

après la guerre, pour défendre les familles rurales dans le domaine moral, social, civique. Son but est de susciter des rencontres, de créer des liens et d'animer les villages.

Enfin, signalons l'association de la chasse, créée en 1926, qui s'est engagée à protéger les cultures.



MULTISERVICES LA GARGUILLE



Une carte goûteuse

Sur la RN 85 à La Salle en Beaumont

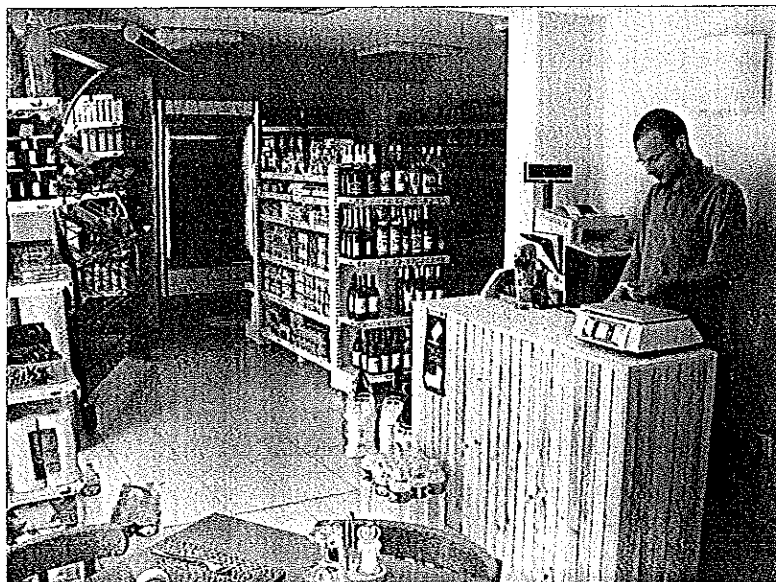
Il faudra s'habituer à ce nom. En effet entre Corps et la Mure, depuis quelques années, il n'y avait pas de bonne raison pour une halte possible.

Cette époque est révolue.

La Garguille vient d'ouvrir ses portes dans un bâtiment neuf du plus bel effet.

Cet établissement est un multiservices.

Ouvert tous les jours pendant la saison, vous y trouverez : une petite alimentation, d'après le gérant des lieux, la fréquence à l'ouverture est d'une vingtaine de clients par jour, un bar et une belle terrasse, un restaurant avec une carte goûteuse, le plat du jour et la possibilité de repas particuliers à la demande.



Le coin alimentation

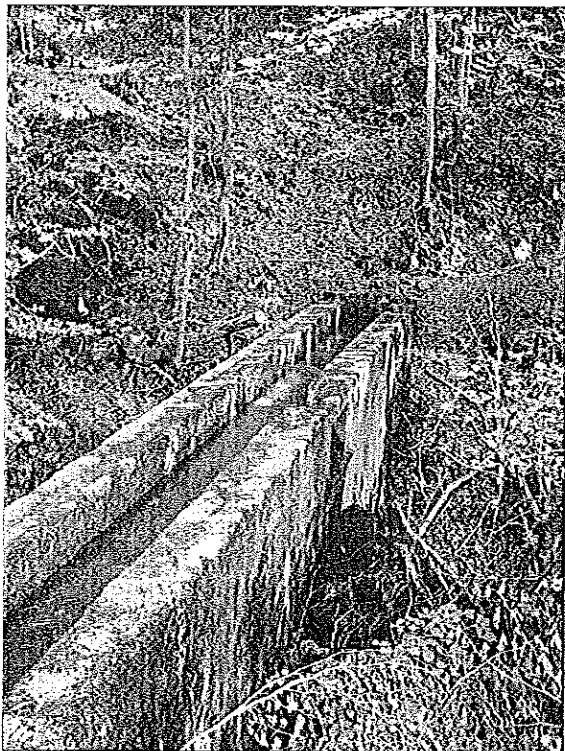


Le premier sera celui de la fête des Mères. L'ensemble sera doté dans quelques temps de 4 chambres d'hôtes et donnera à n'en pas douter une belle animation dans le centre de la Salle en Beaumont.

La salle de restaurant

LA CONSTRUCTION DU CANAL DU BEAUMONT : L'EPOPEE D'UN PAYS ASSOIFÉ MAIS VOLONTAIRE.

Lorsque vous passez dans le Beaumont, au cœur de cette campagne montagnarde



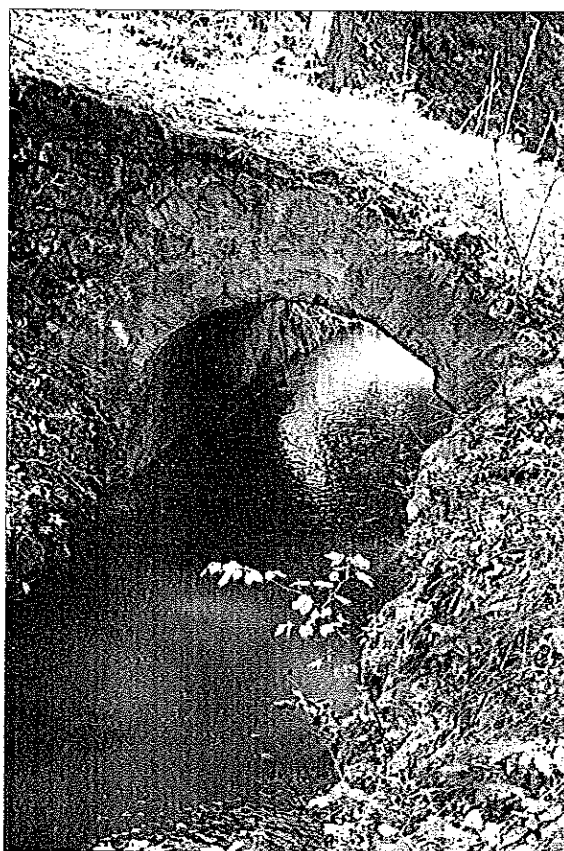
verdoyante, pouvez-vous imaginer tout ce que les paysans d'ici ont dû sacrifier pour amener l'eau à leurs cultures assoiffées ? Vers le XIX^{ème} siècle, quand cette source de vie se fait rare et que les petites « rigoles » construites ça et là ne suffisent pas à développer les cultures et l'économie, les populations se prennent à rêver d'un grand canal, le canal qui permettrait d'irriguer les terres du Beaumont.

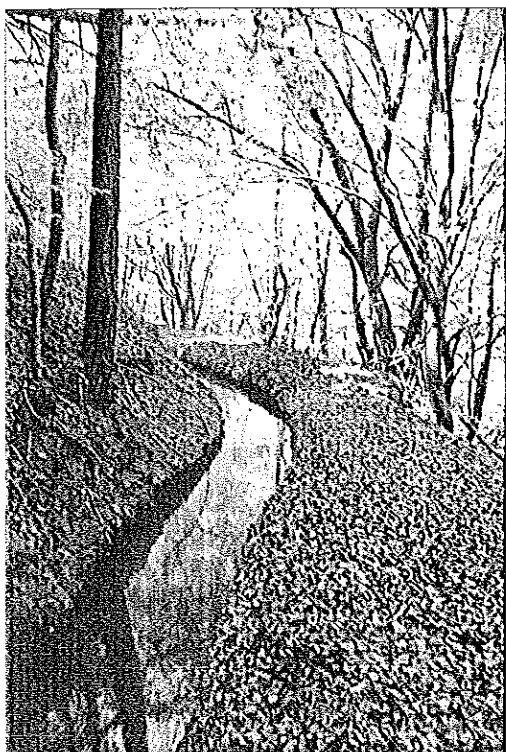
Puisqu'à cette époque pomper l'eau du Drac était techniquement impossible, les solutions d'irrigation ne pouvaient venir que des vallées voisines. Il fut tout d'abord imaginé de puiser l'eau de la Séveraisse en prolongeant un canal qui débouchait non loin de Corps : ce n'est pas moins de 50 km qu'il aurait fallu creuser : de gorges profondes en courbes interminables pour rejoindre le Valgaudemar au Beaumont, le projet se révéla vite irréalisable.

C'est alors qu'un magistrat de Grenoble, M. Rivier, fit resurgir un tracé dont l'idée initiale aurait émané de moines au temps du moyen âge : et si l'on arrivait à amener jusque dans le Beaumont les eaux de la Bonne, la rivière de la vallée du Valbonnais ! Une étude admis que ce projet permettrait d'irriguer 1000 hectares pour un coût de 500 000 francs.

Tout d'abord refusé par le ministre de l'époque, ce projet vital pour le pays fut porté à bout de bras par les locaux et il fut enfin déclaré d'utilité publique par l'empereur Napoléon en 1868 : la concession impériale accordait un prélèvement de 900 l/s dans la Bonne à destination des terres d'Entraigues, Valbonnais, St Laurent en Beaumont, St Pierre de Méarotz, La Salle en Beaumont et Quet en Beaumont.

Pour financer les travaux, il fut décidé de former une association syndicale dont les membres bénéficiaires de la future irrigation souscriraient des engagements. Les travaux pourraient commencer à partir du moment où les populations locales se seraient engagées pour 500 ha. En quelques jours les souscriptions affluèrent pour un total de ... 450 ha mais ce sont deux années supplémentaires qu'il faudra pour atteindre la surface escomptée. Quoiqu'il en soit, la volonté et l'espoir des paysans à l'époque étaient impressionnants relativement à la pauvreté dans laquelle ils se trouvaient tous.





Les travaux débutèrent enfin en 1870 : après une période de grandes avancées, c'est la guerre qui détruisit les espoirs des ingénieurs et des paysans. En ces temps très difficiles où la dette de guerre engloutissait tous les financements publics, il fut envisagé d'abandonner l'entreprise, de renvoyer les ouvriers. Mais c'était sans compter sur la volonté des membres de l'association qui décidèrent de s'adresser au crédit privé pour soutenir leur propre projet.

« Mais ce qui est exceptionnel et qui mérite les plus grands éloges, c'est la conduite des souscripteurs. On a vu la résolution courageuse par laquelle, en juillet 1871, ils ont empêché l'abandon de l'entreprise (...), il suffirait à leur mériter toutes les sympathies. (...) Un tel sacrifice a imposé à tous de dures privations (...) mais le fardeau a été accepté sans murmures ; et plus il a été lourd, plus il donne de titres à ceux qui l'ont supporté. » (Mémoire présenté à Monsieur le ministre des Travaux Publics par le Directeur du Syndicat du Canal du Beaumont, 1876).

Au terme d'innombrables autres difficultés, le canal fut enfin achevé en 1876, pour un coût final de près de 1 200 000 francs. C'est donc un canal de 35 km environ, complété de nombreux canaux secondaires qui perdurent encore aujourd'hui, 130 ans plus tard ! En plus de la quantité d'ouvrages d'art et notamment des tunnels qui traversent le granite d'Entraigues, les calculs et la réalisation forcent le respect avec notamment des pentes de 0,85 cm par mètre, calculées au plus juste pour ne pas perdre de terrain irrigable : une précision remarquable pour l'époque.

Au-delà de l'aspect technique, vous aurez senti que cette épopée fut avant tout humaine. Encore actuellement, la pérennité de l'association syndicale du canal du Beaumont reflète la mobilisation et l'entente exceptionnelle qui a permis le succès de cette entreprise démesurée en des temps de pauvreté et de conflit.

Si longer le canal du Beaumont ne laisse rien paraître de l'histoire mouvementée qui aboutit à sa construction, la balade vaut au moins le détour pour sa quiétude et sa fraîcheur. En eau de mai à octobre, la partie du canal qui traverse le Beaumont peut se croiser en divers endroits, à St Laurent et à La Salle en Beaumont surtout. Le cheminement du canal n'est pas encore aménagé pour la randonnée : il convient donc de faire très attention en bordure de ce canal à ciel ouvert où le débit est important et où l'on passe par des ouvrages d'art non sécurisés. La communauté de communes travaille de concert avec l'association syndicale du canal du Beaumont pour valoriser au moins une partie de ce patrimoine historique, par des projets de sécurisation, de signalisation et des sorties organisées.



LE 12^{EME} STAGE DU FCSI A LA SALLE EN BEAUMONT.



Comme chaque année, le Football Club Sud Isère organise le stage de printemps pour les jeunes du club. Cette année les benjamins sont de la partie, encadrés par les éducateurs bénévoles du club.



On peut rappeler qu'il y a douze ans, Fabrice Marchiol, alors président du FC La Mure, lançait cette aventure avec Stéphane Dutckowski et Philippe Lenzi.

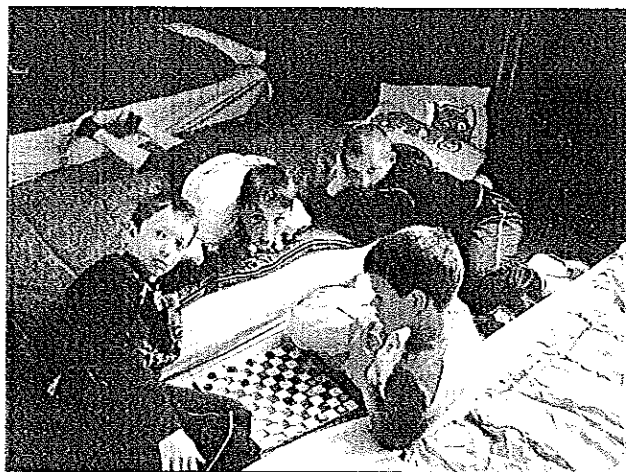


Les installations de la municipalité de la Salle en Beaumont mises à la disposition des dirigeants du FCSI sont utilisées avec une certaine efficacité par les protagonistes du stage. Pour la partie football, Philippe et Stéphane entourés par Benj, Coco, Fab, etc... et pour la partie intendance, repas et autres, Eliane, Marie Christine, et Roland.



Les parents des stagiaires donnent un coup de main à tour de rôle. Il faut rappeler que ce stage est entièrement organisé par des bénévoles de ce fait, le coût de la semaine est minimisé.

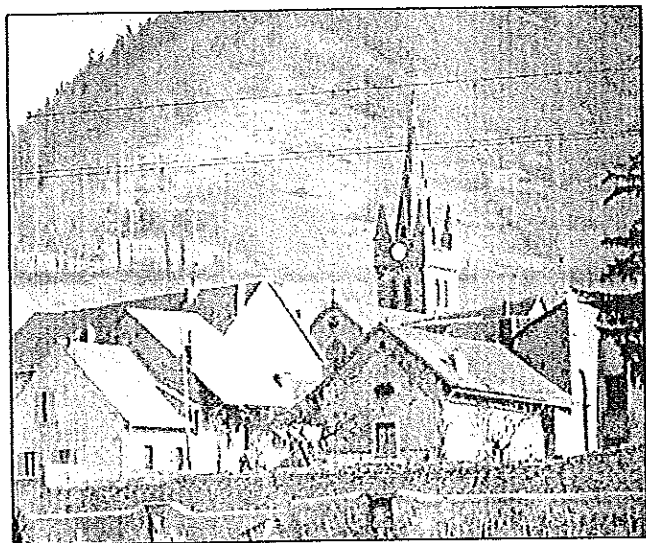
Hors mis le football, les jeunes iront se détendre à la piscine de La Mure et en VTT avec Jean Claude Sicard par monts et par vaux et sur le canal du Beaumont. Une après midi sera consacrée aux lois du jeu, une récréation sérieuse animée de main de maître par Fabrice Marchiol.



Reste la fin de ce séjour qui se termine en apothéose avec la remise des prix. Cette année les stagiaires seront richement récompensés : vêtements de sport, sac FCSI, ballons, des tas de souvenirs en tout genre et des images plein la tête avec certainement l'impression d'appartenir à la grande famille du FC Sud Isère à La Salle en Beaumont.

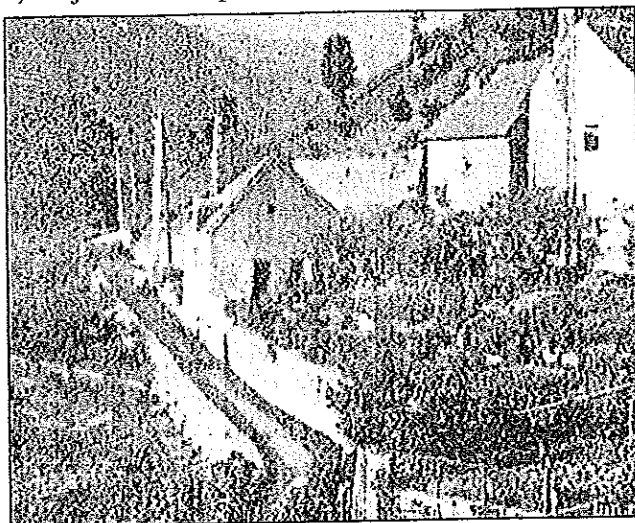
PATRIMOINE

Le tour du bourg de CORPS en photos, au début du siècle dernier



Vue de la Gare, les jardins et la place de l'Homaiellerie.

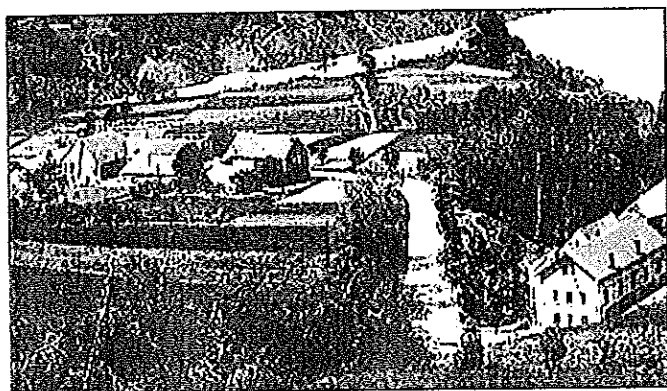
Des jardins, autour de l'ancienne route de la Salette. Des jardins, encore et encore, autour de la Fontaine Neuve.



Le Pied de Ville, avec l'abattoir sans la caserne des pompiers et la gendarmerie.

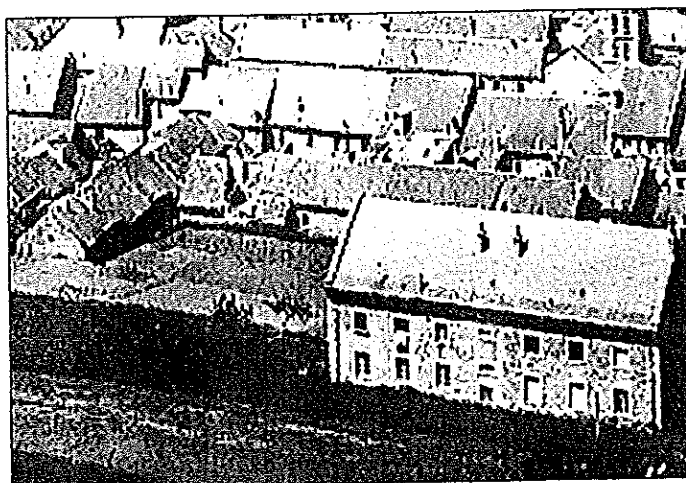


Les Vergers et Saint Roch et beaucoup de champs cultivés.



La route du Sautet sans le Jardin de Ville.

La rue de la Côte et la rue Saint Eloi avec la maison des sœurs sans la route de la Salette.



JARDINAGE

VOS TRUCS POUR LA CULTURE DES TOMATES

- Planter du basilic entre chaque pied de tomate pour éviter le mildiou.
- Planter vos tomates sur un lit d'orties fraîches, elles auront ainsi un engrais naturel.
- Planter des œillets d'inde au pied de vos tomates cela repousse les pucerons.
- Au moment du repiquage, enterrer les pieds jusque sous les feuilles pour un meilleur enracinement.
- Pour enlever les traces jaunes sur les mains des feuilles de tomates : prendre ½ citron et s'en servir comme un savon.
- Pour éviter d'arroser tous les jours : placer une bouteille plastique coupée au pied du plant.
- Pour éviter les mauvaises herbes au pied des tomates : pailler avec la tonte du gazon.
- Mettre des tuteurs en cuivre afin d'éviter de nombreuses maladies.
- Ajouter une cuillère à soupe de sucre dans l'eau d'arrosage lorsqu'elles commencent à rougir, elles seront plus fondantes.
- Déposer de part et d'autre des pieds des tuiles qui emmagasineront la chaleur du jour, restituée la nuit.
- Faire des confitures avec les tomates vertes : même proportion de sucre que pour un autre fruit et une pointe de cannelle.
- Pour prolonger la récolte des tomates en automne, les cueillir encore vertes avant le premier froid et les disposer dans une boîte à chaussures, fermer le couvercle car les tomates rougissent plus volontiers la nuit. Puis les consommer au fur et à mesure de leur mûrissement.

CUISINE

TIAN DE POMMES DE TERRE

Prep : 25mn. Cuisson : 40 à 45 mn. Pour 6 Pers.

1,5Kg de Pommes de terre, 600g de tomates, 300g d'oignons, 150g de gruyère, 1 verre d'huile d'olive, sel, poivre, thym.

Faire cuire les pommes de terre dans leur peau. Les éplucher, les couper en rondelles. Hacher les oignons, râper le fromage. Disposer dans un plat à gratin, des couches alternées de pommes de terre, tomates coupées en rondelles, oignons, fromage, quelques feuilles de thym, une pincée de sel et de poivre. Terminer par des tomates saupoudrées de gruyère et de thym. Saler peu à cause du fromage. Arroser d'un verre d'huile. Mettre à four chaud 220° jusqu'à ce que le dessus du plat soit fondu et gratiné.

PÂTE SABLÉE

Prep : 15mn. Cuisson : 25mn. 1 tôle à fond mobile (26cm de diamètre).

125g de beurre, 1 œuf, 200g de farine, 60g de sucre semoule, ½ cuillère à café de sel.

Dans une terrine tiédie à l'eau chaude, pétrir le beurre à la main en ajoutant, alternativement, la farine tamisée et le sucre jusqu'à ce que le beurre ait tout imprégné. Ajouter le jaune d'œuf, mélanger. Déposer la pâte sur la table farinée. Amollir la pâte en la pétrissant avec le blanc d'œuf battu, ajouté par cuillerée jusqu'à ce qu'elle soit souple sans être molle. Faire une boule avec la pâte. La poser dans la tôle. L'étendre avec la main sur une épaisseur régulière. Piquer le fond à la fourchette. Mettre à four doux (120°, 130°) chauffé 15mn d'avance. Faire cuire sans prendre couleur ou presque. Au besoin, couvrir d'une feuille d'aluminium dès que la blondeur est atteinte. Laisser refroidir avant de démouler.

TARTE AUX FRAISES

Prep : 15mn. 1 tôle à fond mobile (26cm de diamètre).

500g de fraises, 1 citron, 200g de gelée de groseille ou framboise, 4 cuil. à soupe d'eau, 2 cuil. à soupe de sucre semoule.

Dans une casserole, mettre la gelée et l'eau. Poser sur feu doux, laisser mijoter 10mn pour en faire un sirop onctueux. Équeuter les fraises, les laver et les sécher. Les disposer sur la pâte sablée cuite et saupoudrée du sucre semoule mélangé avec le zeste de la moitié du citron. Dès que le sirop est froid, napper les fraises. Si la tarte doit attendre plusieurs heures, mettre le sirop juste avant de servir.

Football Club Sud Isère

Samedi 18 mars.



L'équipe la plus agréable à regarder jouer est celle des benjamins à 9. Belle organisation collective donc beau jeu, avec des joueurs bons techniquement : Mistral s'incline logiquement 4 à 3.

Dimanche 19 mars. Les seniors s'inclinent 3 à 2 devant Crossey après avoir mené 2 à 0 à la mi-temps, dommage. Les 18 ans, espoirs du Football Club Sud Isère.

Les 18 ans de Raphaël Bouvier font une saison plus que correcte. Lors de la première phase d'automne un petit rien les a privé de l'accession en promotion d'excellence. Depuis le calendrier peu favorable de la reprise avec des matches à l'extérieur n'a pas permis à l'équipe de s'exprimer pleinement. Avec le retour du beau temps, les matches à domicile vont se succéder ainsi qu'une progression de leur capital point en championnat. Les Martinerois battus 2 à 1 et le FC2A battu 6 à 3 le **dimanche 26 mars** sur le terrain de Corps savent maintenant quelles sont les conséquences d'un long déplacement.



Une victoire à l'extérieur 1 à 0, à Seysuel pour les seniors, un bon match nul à



Sassenage, une défaite concédée en fin de match contre Crossey à Corps. L'effectif très jeune du FCSI a une volonté évidente de progresser dans une ambiance sympathique. Le scénario de Crossey se reproduit ce week-end et malgré un beau but l'équipe manque d'efficacité. Le calendrier reste favorable, beaucoup de matches sont programmés à domicile. On souhaitera qu'ils permettent de rajouter quelques points sur le compte du championnat.



Samedi 15 Avril. Les poussins de Philippe et Fabien LENZI évoluaient ce samedi à Corps. Le plateau proposait des équipes de toute la région. Pierre Châtel, Varcès-Vif, Saint Paul De Varcès et Le FC Sud Isère. Quatre matches se sont déroulés sous l'œil admiratif des parents supporters. L'équipe locale a gagné ces deux joutes. On sent bien dans le comportement des joueurs le coup de patte de Philippe qui prépare ses jeunes au futur foot à 9 de la catégorie des benjamins.

Mayana là-haut derrière chez nous



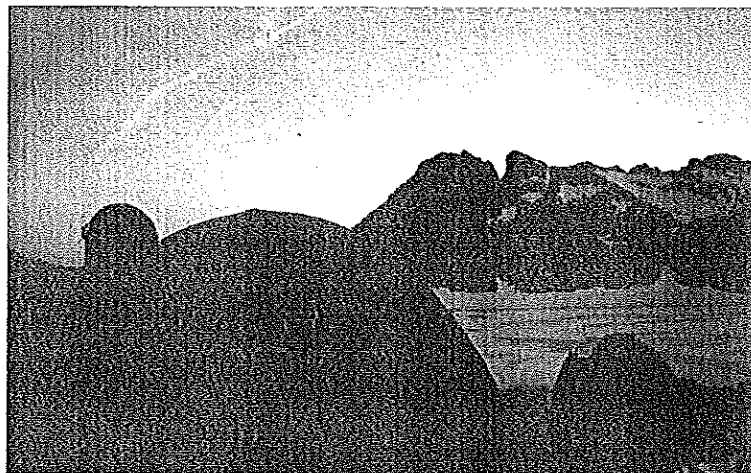
Aiguille des Espères. (3059m) domine avec le pic Parières les lacs de Crupillouse. Dans ce vallon d'altitude vous pouvez installer votre camp de base pour cheminer sur des arêtes jamais difficiles. Allez découvrir de l'autre côté le glacier plat (2940m) ou ce qu'il en reste sur le versant Valgaudemar. Votre randonnée vous emmènera au col de Crupillouse à 2940m. De là, on domine le glacier du même nom. La suite de cette promenade aérienne c'est une ascension facile d'une centaine de mètres pour atteindre le troisième sommet à plus de 3000m qui entoure les lacs : les **Choucières vertes à 3037m**. La boucle du tour des lacs est achevée, le retour au camp sera réparateur surtout si vous profitez de votre installation là haut pour rester encore un peu.

Sur les arêtes à 3000m près du col de Crupillouse

Tout récemment, en préparant le pilote d'une émission télé, nous recevions comme invité Christophe Moulin. A propos d'alpinisme, ce dernier nous disait : « Aujourd'hui on ne peut parler d'alpinisme sans parler de mort, de l'engagement et de risque ». Est-ce pour cette raison qu'il vient d'écrire un livre (Solos, à paraître chez Guérin) dans lequel il revient sur sa « maladie d'amour » ? Il dit en résumé : « j'ai été malade, au sens réel du terme. Le solo dans des voies extrêmes, engagées, c'est une pathologie.

Ça signifie qu'on a du mal avec le quotidien, qu'on ne peut pas vraiment vivre en bas dans le monde des hommes, qu'on a des difficultés à communiquer. J'ai eu la chance d'en guérir et maintenant je me consacre à de l'alpinisme plus qualificatif que quantitatif. Aller moins souvent « là-haut » et y aller pour des choses qui en valent la peine ».

J'avoue être impatient de lire cet ouvrage que j'imagine comme une sorte de méthode telle qu'il en existe pour arrêter de fumer. On a affaire à un repent, à un malade qui est sorti de sa maladie mais qui n'en retourne pas moins au Chomo lonzo. Est-ce à dire qu'il y a différentes façons de se risquer en montagne ? Christophe, qui a par deux fois obtenu la récompense du Cristal de la FFME et qui a fait partie du jury du Piolet d'Or, nous disait également qu'il aurait préféré que l'on établisse simplement une sorte de liste des meilleures réalisations de l'année sachant que nombre d'entre elles sont incomparables et qu'il est difficile d'établir une hiérarchie objective en ce domaine. Histoire peut-être que des jeunes n'aillent pas au carton pour gagner la médaille ! Christophe Moulin est quelqu'un qui aime penser et dire, en cela il est profondément humain. D'autant plus que dans son rôle de formateur, il a le devoir de provoquer chez les jeunes une réflexion qui les protège d'eux-mêmes, de leur fougue à grandir trop vite dans un monde où l'erreur se paye cher. Aurait-il été d'accord avec un autre himalayiste qui impressionna par sa carrure mentale, Anatoly Boukreev, lequel disait avant de disparaître sur les flans de l'Annapurna : « En montagne et spécifiquement en altitude, il faut être comme un animal sauvage. L'himalayisme est la seule activité sportive où il faut apprendre d'abord à survivre avant d'être un athlète, pour arriver à un résultat ». Vivre ou survivre : une question pour tous ceux qui s'exposent en montagne !



Au camp de base près des lacs gelés, au fond les Choucières Vertes.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

- CHLOÉ** Fille de Carine et Thierry GARCIA, sœur d'Emmeline,
Petite-fille de Renée et André TOURNON,
Arrière petite-fille de Marie-Louise PELLISSIER.
- GOVAIN** Fils de Sandra et Jean-François PERONNET, frère de Astrid et Elda.

CARNET de DEUIL

- Jeannette TEMPLIER** Epouse de Pierre, mère et belle-mère de Joseph et Marie-Louise TEMPLIER,
Née CATELAN de Arlette CELCE
Grand-mère de André, Sylvie et Sabine.
- Joseph MARY** Frère de Marie-Jeanne GUEYDAN, Maurice MARY, Denise CASSAGNE.
- Augustine PRA** Tante de Michel DUMAS.

Pour une parution dans cette rubrique, merci de nous transmettre les informations à la Maison du Tourisme ou à la Médiathèque.

HORAIRE DES MESSES

PAROISSE SAINT PIERRE-JULIEN EYMARD

Dimanche 4 Juin 2006 (Pentecôte)	10H30	ST LAURENT EN BEAUMONT
Dimanche 11 Juin 2006	9H00	CORPS
Dimanche 18 Juin 2006	10H30	MONESTIER D'AMBEL
Dimanche 25 Juin 2006	11H00	LES CÔTES DE CORPS
Dimanche 2 Juillet 2006	16H00	AMBEL (Fête de Saint Eldrade)

CEREMONIE DU 8 MAI

Le Maire, en présence de ses conseillers, a rendu hommage aux anciens combattants de la seconde guerre. Après lecture du message du ministre, une gerbe a été déposée au pied du monument où chacun a pu se recueillir.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

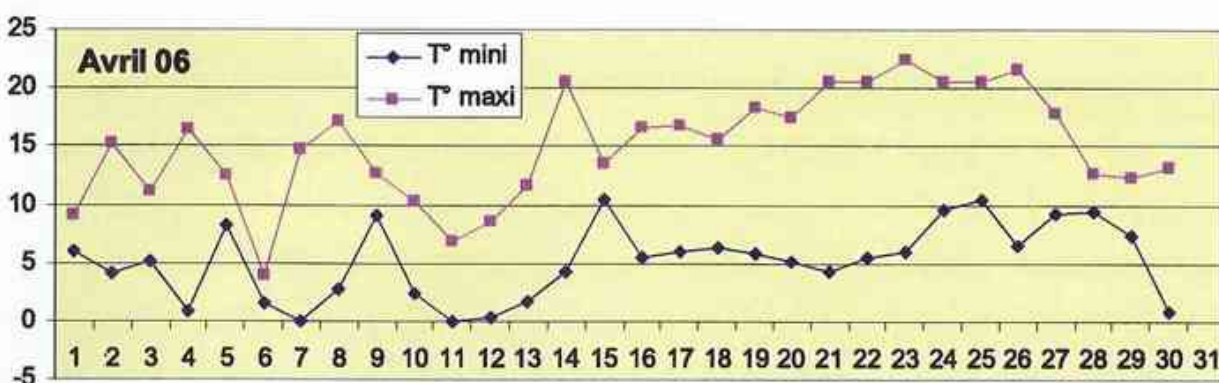
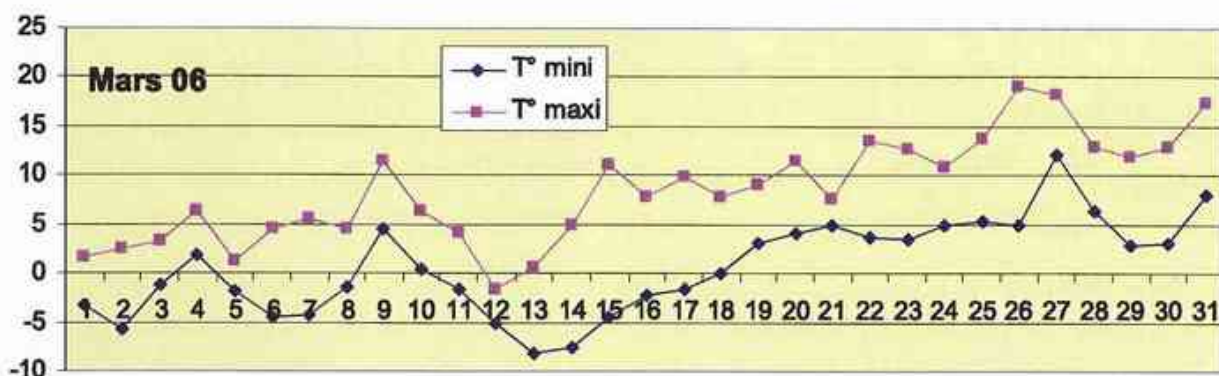
Comme chaque année, la Commune de Corps est inscrite au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris. L'année dernière cette inscription a été couronnée de succès. En effet, 2 Hôtelières et le village ont été primés.

Le fleurissement contribue largement à l'embellissement de la commune et nous comptons sur la participation de tous pour faire encore mieux cette année.

Pour la première fois, la commune représentée par un jury décernera un prix du fleurissement aux participants. Les premiers des deux catégories (Particuliers et Commerçants) seront récompensés.

Vous pouvez d'ores et déjà vous faire inscrire à la Maison du Tourisme pour participer.

METEO



MARS

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
10	0,7	8,5	127	18,5
Mars 05				
22	1,2	10,5	51	8

AVRIL

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
16	5,2	15,0	51	1
Avril 05				
15	4,6	14	111	28



Dans le prochain numéro
SPECIAL

Les tables de CORPS

Et les restaurants de
Corps en photo au siècle
dernier

Le Petit Corpatus
n°197 sortira fin juillet

